

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2000 - 1er décembre 2006 - prix : 1 €



Transports en commun

La priorité
n'est que
dans les
discours

p. 7

Matches de foot

La prétendue
"fête du sport"

p. 4

Belgique

Volkswagen
veut supprimer
4 000 emplois

p. 8

***Les politiciens
bavardent,
les patrons
licencient***

p. 3

Rwanda

**L'État français veut
couvrir ses crimes**

p. 9



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ La fusion Suez - Gaz de France reportée
- Un supporter du PSG tué par un policier
- p 5 ■ Les leçons de morale de Ségolène Royal
- Revenus en France selon l'Insee
- Contre les expulsions de sans-papiers
- p 6 ■ Vallourec fêté par la Bourse
- p 7 ■ Les déplacements en région parisienne
- Les files d'attente à La Poste
- Mort d'un sans-papier expulsé

Tribune

- p 6 ■ Pour qui roule le juge Bruguière ?

Dans le monde

- p 8 ■ 4 000 suppressions d'emplois à Volkswagen en Belgique
- p 9 ■ Le résultat des élections législatives aux Pays-Bas
- La procédure judiciaire contre les dirigeants rwandais
- p 16 ■ Irak : l'impérialisme à la recherche d'une porte de sortie
- République démocratique du Congo (ex-Zaire) : l'élection de Joseph Kabila

Dans l'enseignement

- p 10 ■ Collège Mallarmé - Marseille, en grève
- Provoiseurs et principaux de collège dans la rue
- Économies sur les remplacements et la formation dans le primaire

Dans les entreprises

- p 11 ■ Thomé-Génot (Ardennes) : La lutte a payé
- p 12 ■ France Télécom : un « crash programme »...
- L'usine Québécois d'Hellemmes est maintenant visée
- p 13 ■ PSA Peugeot Citroën :
- Assez des renvois d'intérimaires et de CDD à Sochaux
- Derrière des PDG médiatiques, la dictature d'une grande famille bourgeoise
- p 14 ■ Arc-International - Arques (Pas-De-Calais)
- Thomson Rennes
- SNCF Châtillon
- p 15 ■ Siemens VDO - Toulouse et Boussens (Haute-Garonne)
- Freescale (ex-Motorola) - Toulouse

• La grève de la consommation

Un mythe inefficace et réactionnaire

Un certain nombre d'associations de la mouvance écologiste ou altermondialiste, comme Casseurs de pub ou les Amis de la terre ont appelé les consommateurs à « *une journée sans achat* » le samedi 25 novembre. Ce sont donc ceux qui travaillent toute la semaine et consacrent une partie de leur samedi à faire quelques courses qui ont été invités à ne pas remplir leur Caddie... pour protester symboliquement contre cette « *société de consommation qui engendre pillage et injustice* » et ainsi promouvoir « *notre capacité d'autolimitation, individuellement avec la simplicité volontaire, et collectivement grâce à la décroissance* ».

Dans un « *manifeste pour la grève générale de la consommation* », les partisans de cette initiative s'indignent fort justement des conséquences de la domination de « *cette infime minorité de puissants qui s'engraisse de notre mal-vie et de la destruction de toute chose* ». Mais au-delà de la dénonciation, qui ne va pas jusqu'à utiliser le mot de « *capitalisme* », nombre d'objectifs mis en avant sont bien souvent discutables et inefficaces, quand ils ne sont pas simplement réactionnaires.

Inefficace...

Dans un passé récent, les mêmes ou d'autres avaient appelé les consommateurs à boycotter tels ou tels produits. Ce fut le cas contre les produits de Danone qui procédait alors à des licenciements, ou ceux de Nike accusé d'exploiter le travail des enfants dans certains pays pauvres, ou Total qui participait grandement à la pollution maritime. Ces actions, à l'impact réduit, si elles ont un temps pu gêner ces trusts capitalistes (essentiellement pour ce qui

concerne leur image), ne pouvaient bien évidemment pas les contraindre à cesser leurs méfaits. C'est que l'organisation des consommateurs, dispersés par nature, n'est pas si facile que cela, et somme toute bien plus difficile que celle des salariés, concentrés dans les lieux de production et unis de fait par leurs propres exploiteurs.

Seulement, si les tenants de la « *journée sans achat* » n'ignorent nullement l'action possible des travailleurs, ils lui tournent résolument le dos. Dans leur manifeste, on trouve par exemple cette interrogation : « *Qui peut encore croire en une grève générale du travail ?* » Et leur réponse : « *Les peuples ont longtemps espéré dans une grève générale du travail. Il serait absurde de lui opposer ses échecs, car le propre d'un mythe est de permettre d'agir mais aussi de supporter les inévitables défaites* ». Mais si « *la* » grève générale, comme moyen suffisant pour renverser le capitalisme, est un mythe, bien « *des* » grèves générales du passé ont montré qu'elles pouvaient représenter une arme pour les travailleurs.

... et réactionnaire

La limitation de la production, dont se revendiquent les partisans de cette « *journée sans achat* », est une vieilleries réactionnaire qui voit dans la limitation de la croissance économique la solution aux maux qu'engendre le système capitaliste... sans se soucier de ceux qui aujourd'hui sont démunis de l'essentiel et aimeraient bien, à juste titre, consommer davantage.

Il est vrai que l'organisation capitaliste de l'économie a enfanté le productivisme effréné et la dégradation sauvage de l'environnement. Mais prêcher la décroissance, alors que la misère est le lot du plus grand nombre - dans les pays pauvres mais aussi dans les métropoles du capitalisme où les laissés-pour-compte sont de plus en plus nombreux - ne peut être le fait que de gens à qui l'essentiel ne manque pas, et qui se moquent éperdument de ceux qui vivent dans la pauvreté.

Il se trouvait que ce samedi 25 novembre était aussi... un jour de collecte pour la Banque Alimentaire, dont les bénévoles sollicitaient la générosité des clients des supermarchés, afin de récolter des biens de consommation servant de base à la confection de repas pour les démunis, via des associations comme Emmaüs ou la Croix-Rouge.

Alors, le seul choix est-il entre la charité (finalement plus sympathique car au moins

tournée vers les autres) ou la grève du Caddie, pour s'opposer à cette société où le profit induit misère et inégalités ? Il y en a bien sûr un autre, celui qui consiste à remettre en cause le système capitaliste, qui ne peut produire que misère et destruction, pour bâtir une autre société respectant enfin l'homme et la nature.

Georges LATTIER

À vos agendas !

Contre le chômage, la précarité et les licenciements

Pour la quatrième année consécutive, les associations de défense des chômeurs, AC !, APEIS, CGT chômeurs et MNCP, appellent à manifester à Paris.

Samedi 2 décembre à 14 heures, de la place de la République à la place de l'Opéra

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de **Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller**. Les chèques doivent être

envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18. Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne

physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut

excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 27 novembre

Les uns dirigent toute l'économie, les autres nous soulent de paroles



La direction de Volkswagen, la plus grande entreprise d'automobiles d'Europe, vient d'annoncer que, sur les 5 400 salariés de son usine de Bruxelles, en Belgique, elle n'en gardera que 1 500. 3 900 travailleurs, et peut-être plus, vont se retrouver au chômage du jour au lendemain.

« Une catastrophe nationale », a affirmé le Premier ministre belge qui, une fois sa déclaration faite, est passé à autre chose, sans rien faire pour empêcher cette catastrophe. Les travailleurs belges ont des raisons de se souvenir d'un autre Premier ministre, français celui-là et socialiste, Jospin, qui avait accepté la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, sans rien faire non plus, il y a très exactement dix ans. Pourtant, à l'époque, l'État était encore actionnaire majoritaire de Renault.

L'annonce faite par Volkswagen fait suite à d'autres tout aussi catastrophiques pour les travailleurs. Il y a un mois, c'est le PDG du trust Peugeot-Citroën qui annonçait la suppression de 10 000 emplois. Et, derrière ces grandes entreprises d'automobiles, combien de sous-traitants, combien d'équipementiers suppriment des emplois ou ferment carrément des usines, de Faurécia à Thomé-Génot, en passant par Delphi, TRW ou Visteon ?

La direction de Peugeot a invoqué, en guise de justification, la stagnation des ventes depuis un an.

Mais pendant les années précédentes, lorsque les ventes comme le cours des actions en Bourse montaient en flèche, celles de PSA comme de la plupart des constructeurs d'automobiles, cela n'a profité qu'aux actionnaires, pas aux travailleurs. Au contraire, c'est par leur fatigue et au détriment de leur santé que les chaînes de production tournaient plus vite. Alors, pourquoi faut-il que ce soient eux, et eux seuls, qui paient pour le plafonnement des ventes depuis un an ?

On nous dit que c'est le marché et qu'il faut qu'une entreprise s'adapte à ses fluctuations. C'est comme cela que les patrons justifient la flexibilité des horaires et des effectifs. Mais pourquoi faut-il que ce soit

l'emploi des travailleurs ou leur salaire qui soit flexible ? Pourquoi pas les dividendes des actionnaires ?

Cela devrait être sur leurs dividendes passés et présents, c'est-à-dire sur le profit accumulé pendant les années où les ventes allaient bien, qu'il faudrait prendre de quoi faire face aux périodes où les ventes vont moins bien, en répartissant le travail entre tous mais sans toucher aux salaires.

Les entreprises de l'automobile continuent à faire du profit. Les actionnaires ne sont pas sur la paille. Mais on licencie, on accroît le chômage pour faire plus de profit avec moins d'ouvriers.

Et c'est toute l'économie qui fonctionne comme cela. À côté des grandes entreprises de l'automobile, combien d'autres licencient dans les secteurs les plus variés : de Corsair aux sous-traitants d'Airbus, en passant par Thomson, Duralex ou les bas Dim ?

Les conseils d'administration des grandes entreprises, représentant les intérêts de quelques poignées de riches actionnaires exclusivement préoccupés par leur profit, ont le droit souverain de décider du salaire, de l'emploi de leurs travailleurs et des conditions d'existence de leurs familles. L'accroissement du chômage, l'extension de la précarité et tous les maux qui en découlent pour la société viennent de leurs choix.

Le gouvernement de droite qui dirige le pays depuis quatre ans est ouvertement à leur service. Rien qu'en cela, il montre qu'il est l'ennemi direct des travailleurs. Mais quel crédit les classes populaires peuvent-elles accorder à la gauche lorsqu'elle promet le changement ? Comme par le passé, elle ne s'en prendra pas à la mainmise du patronat sur l'économie. Elle nous soule aujourd'hui de paroles d'espoir, mais elle ne fera rien, demain, contre le chômage, rien contre les bas salaires et la précarité, rien contre l'appauvrissement continu du monde du travail.

Arlette LAGUILLER

Meetings avec Arlette Laguiller



Orléans

**Mercredi
6 décembre
à 20 heures**

Salle Eiffel
15, rue de
la Tour-Neuve -
Quartier Dessaux

Charleville-
Mézières

**Samedi
9 décembre
à 16 h 30**

Hôtel de ville
de Mézières

Beauvais

**Mercredi
13 décembre
à 18 h 30**

Salle du
Franc-Marché
Rue du
Franc-Marché

Entrée libre

• Un supporter du PSG tué par un policier

La prétendue « fête du sport »

Jeudi 23 novembre, à l'issue du match opposant le PSG à un club israélien, un supporter parisien a été tué d'une balle par un policier. Ce dernier, d'après les témoins et les journalistes, aurait tiré sous la menace de plusieurs dizaines de supporters du PSG qui tentaient de s'en prendre à un supporter du club adverse, dans une ambiance de lynchage raciste et d'insultes antijuives.

Ce n'est pas la première fois qu'une bagarre à la sortie d'un match de foot, ou même pendant un match, va jusqu'à la mort d'un homme. Par exemple, en 1985, une bataille rangée entre supporters anglais et italiens au stade du Heysel, à Bruxelles, et la panique qu'elle avait provoquée, avaient fait 39 morts.

Cette fois-ci encore, hommes politiques et dirigeants du foot y sont allés de leurs phrases creuses : il y a « *nécessité absolue de combattre le racisme et l'antisémitisme dans les rangs des supporters du PSG* », a déclaré Delanoë, le maire de Paris ; Sarkozy a dit qu'il allait prendre des mesures pour que cela ne se reproduise plus, « *même s'il fallait jouer à huis-clos* » (sans spectateurs) ; le président de la Ligue de football, Thiriez, a affirmé que « *ces gens-là n'ont rien à voir avec le foot et n'ont rien à faire dans nos stades* ». Tous ont déjà dit exactement la même chose, dans des circonstances similaires, sans que cela change quoi que ce soit.

Car les clubs de football professionnel, et pas seulement le PSG, veulent avoir leurs supporters attirés, habillés à leurs couleurs, applaudissant, hurlant, huant les adversaires, pleurant après les défaites, équipés de banderoles, de cornes et de fumigènes et, si possible, remplissant les stades. Ils en ont besoin parce que le football est un spectacle qui est fait pour être regardé par des millions, voire des centaines de millions de téléspectateurs, qui doivent y croire et même s'y croire. Si le téléspectateur n'y croit pas, si l'ambiance n'est pas assez « chaude », l'enthousiasme

pas assez débordant, la tension pas assez palpable, il change de chaîne et les recettes publicitaires baissent.

Tout est fait pour créer ce climat, depuis les commentaires des journalistes jusqu'aux « débordements » des supporters. Évidemment, les supporters en question, après avoir injurié pendant 90 minutes (et plus si prolongation) les supporters adverses avec la bénédiction des autorités, n'ont aucune raison de s'arrêter à la fin du match et, bien souvent, continuent à la sortie du stade jusqu'à en venir aux mains. Mais les organisateurs considèrent alors que c'est à la police de régler le problème... si elle y parvient.

De plus, dans le cas du PSG, le racisme et les préjugés d'extrême droite constituent un ciment supplémentaire pour souder quelques groupes d'excités pendant et après les matchs. Ils n'en sont, aux yeux des organisateurs, que plus spectaculaires, plus démonstratifs et plus fidèles. D'ailleurs si les officiels du PSG font des déclarations antiracistes à la presse, ils laissent sur leur site officiel toutes les coordonnées des groupes « ultras », continuent à leur vendre des billets, à organiser les déplacements avec eux et à fermer les yeux sur leurs « débordements ».

Cela a occasionné pas mal de casse autour des stades, des passages à tabac en règle et, cette fois-ci, cela a coûté la vie à un supporter. Mais qu'importe, le PSG espère devenir un « grand » du foot, un de ces clubs comme le Real de Madrid, qui vend 800 millions d'euros le droit de retransmettre ses matchs à la télévision, parce que les chaînes ont la conviction que les matchs seront regardés par des dizaines de millions de spectateurs et que cela attirera les annonceurs.

C'est pourquoi, malgré ce « tragique accident », le spectacle continuera sans doute de la même manière.

Paul GALOIS



• La fusion Suez-Gaz de France reportée

Le projet de privatisation doit être mis au panier !

Une décision de justice inattendue vient de reporter de quelques semaines la fusion Suez-Gaz de France. Sans doute aura-t-elle lieu en janvier ou février 2007, ce qui semble provoquer quelques inquiétudes aux dirigeants patronaux et à certains politiciens.

Le comité d'entreprise européen de Gaz de France, c'est-à-dire les syndicats, avait porté plainte contre le non-respect du droit à l'information du comité d'entreprise. La direction a eu beau prétendre avoir tenu informés les représentants du personnel, au fur et à mesure de l'avancement du projet de fusion, et s'être engagée à ce qu'il n'y ait aucun licenciement, le tribunal de grande instance de Paris a condamné Gaz de France et interdit de prononcer la fusion avant l'information complète du comité d'entreprise européen. Le jugement a été rendu le 21 novembre à 14 heures. Aussitôt GDF a fait appel. Mais il y a eu, dans la foulée, un second jugement par la cour d'appel, le même jour en soirée (la justice est parfois très rapide)... confirmant le premier !

La direction de Gaz de France qui, à la demande du gouvernement, voulait procéder à la fusion au pas de

charge, sans trop se soucier du règlement et avec un profond mépris pour les syndicats (et le personnel !), en est donc pour ses frais.

Bien sûr, ce report de quelques semaines risque de ne rien changer à la finale. Beaucoup de travailleurs de GDF ainsi que d'EDF (qui sont encore souvent ensemble) estiment que de toute façon l'affaire est pliée.

Au niveau des dirigeants de Gaz de France, de Suez et du gouvernement, c'est un évident désappointement, avec parfois un ton catastrophé. Thierry Breton, le ministre de l'Économie, a déclaré que « *le gouvernement attend et entend que Gaz de France poursuive désormais, dans l'intérêt de tous ses actionnaires, de tous ses clients et de tous ses salariés* (on appréciera dans quel ordre vont les préoccupations du ministre), *le ou les projets qu'il convient de mettre en place, en respectant évidemment scrupuleusement les règles de droit* ».

Le gouvernement est évidemment désolé de voir le débat sur la privatisation de Gaz de France risquer de resurgir en période électorale. Il sait bien qu'une bonne partie de la population est réticente à ce projet, et que du coup un grand nombre de députés UMP ont été très dif-

ficiles à convaincre par Thierry Breton en personne, afin qu'ils acceptent de voter pour la privatisation de Gaz de France, préalable indispensable à la fusion avec Suez. Remettre tout cela sur le tapis est évidemment ennuyeux, d'autant que Sarkozy lui-même, avant de se renier, avait promis que l'État resterait majoritaire dans Gaz de France.

Sur le fond de la question, les usagers craignent à juste titre que cette fusion entraîne des hausses encore plus fortes du prix du gaz. Il n'y a qu'à voir la gourmandise des principaux actionnaires de Suez, qui veulent bien de la fusion, mais à condition d'obtenir un dividende exceptionnel, pour mesurer le risque. La privatisation de Gaz de France, et ce qui en découle, serait un mauvais coup porté aux usagers comme au personnel.

Alors, tant mieux si la question est remise sur le tapis. Et ce serait aussi tant mieux si les usagers, et les travailleurs de Gaz de France, s'en saisissaient pour remettre en cause cette privatisation, sans se fier pour cela aux belles promesses électorales, mais à leurs luttes.

André VICTOR

• **Parti Socialiste :**

Les leçons de morale de Ségolène Royal

Lors de sa cérémonie d'intronisation comme candidate officielle du PS, le dimanche 26 novembre, s'adressant à un parterre de responsables du Parti Socialiste, Ségolène Royal appelait de nouveau le parti à l'unité, pour « *gravir la montagne* » qui conduirait à la victoire, exaltant les traditions du PS incarnées par Jaurès, Blum et Mitterrand.

Inscrivant son combat dans la lignée féministe, elle se revendiqua des combats menés par Olympe de Gouge, Louise Michel et Rosa Luxemburg, oubliant que ces militantes révolutionnaires avaient marqué, au moins pour les deux dernières, l'histoire du mouvement ouvrier par des combats dépassant celui du féminisme.

La veille, la candidate du PS s'était rendue à Bondy, la ville de la banlieue parisienne dans laquelle, quelques mois auparavant, elle avait lancé l'idée d'encadrer les jeunes délinquants ou prédélinquants par des militaires. Cette fois, elle a parlé à la jeunesse sous un autre angle, celui du chômage, lui proposant ce qu'elle a appelé, pompeusement, son « pacte de Bondy ». « *Je veux, a-t-elle déclaré, que la République partout réalise ce droit d'accès au premier emploi, et j'en fais serment devant vous* », mais en se gardant de préciser comment elle ferait pour que cet engagement ne la transforme pas en parjure si elle est élue.

Elle s'est bornée à lancer quelques pistes, façon commode de ne rien dire de clair, et de laisser place à l'imagination des auditeurs. Elle a évoqué l'idée de reprendre les emplois-jeunes. Cette formule, mise en place par le gouvernement Jospin, avait certes permis de dépanner un certain nombre de jeunes durant un certain temps, sans que cela règle le problème du chômage en général ni même

celui du chômage des jeunes. Et il ne faudrait pas oublier que le patronat, sollicité pour participer à l'initiative à parité avec l'État et les collectivités locales, s'était totalement abstenu de prendre sa part de cette expérience.

Dans la foulée, la candidate des socialistes a même proposé de créer des emplois parentaux inspirés de la formule appliquée aux jeunes « *pour que chaque adulte ait le sentiment de son utilité et puisse transmettre à ses enfants le sens de l'effort et de la dignité au travail* ». Comme si les salariés, femmes ou hommes d'Aubade, en Haute-Vienne, ceux d'Airbus, les dizaines de milliers de travailleurs jetés à la rue par les décisions de leur patron avaient besoin des leçons de morale de la professeur Royal pour transmettre à leurs enfants le sens de la dignité. Leur vie d'exploitation leur enseigne autre chose : le sens de l'injustice d'un système économique qui, après les avoir exploités, les rejette dans le chômage, la précarité et la pauvreté... et, il faut le souhaiter, la colère et surtout le sens de la révolte.

Ségolène Royal serait mieux inspirée de réserver ses leçons au patronat, à ceux qui sont responsables de la situation faite aux jeunes et à leurs parents.

Mais, comme par hasard, elle n'en parle guère. Et, en tout cas, elle ne demande pas aux grands patrons et aux actionnaires de réparer les dégâts qu'ils provoquent quand ils décident de fermer une usine ou de déplacer la production.

Et si Ségolène Royal reste muette sur cet aspect, ce n'est pas parce qu'elle ignorerait l'existence des capitalistes ni qu'elle serait à court de vocabulaire, c'est tout simplement qu'elle ne veut pas s'attaquer à eux. Pas plus que ne l'ont fait les précédents gouvernements socialistes.

Jean-Pierre VIAL

• **Les revenus en France selon l'INSEE**

Près du quart de la population confronté à la pauvreté

Selon un rapport de l'INSEE, en 2004, près de 7 millions de personnes – 6 860 000 selon le chiffre exact du rapport – survivaient chaque mois avec moins de 788 euros, cette valeur étant estimée être le seuil de pauvreté.

Pour définir cette limite censée tracer la frontière entre les pauvres et les autres, les statisticiens calculent le revenu mensuel médian de la population – le niveau de revenu qui partage la population en deux groupes de même nombre – et qui, en France, était évalué à 1314 euros en 2004. Quant au seuil de pauvreté, il est estimé à 60 % de ce revenu médian, c'est-à-dire à 788 euros. Soit dit en passant, 60 % est le critère européen mais le critère français, lui, est fixé à 50 % et établit donc le seuil de pauvreté à 667 euros de revenus mensuels ; et c'est ainsi qu'en retenant ce critère, le nombre de pauvres tombe alors comme par enchantement à 3,6 millions de personnes.

Quoiqu'il en soit, selon l'enquête de l'INSEE menée sur les revenus des ménages entre 1996 et 2004, le nombre de ceux



qui vivaient en dessous du seuil de pauvreté a baissé pendant cette période. Alors qu'ils représentaient 13,5 % de la population française en 1996, ils étaient 11,7 % en 2004. À cette annonce, certains médias se sont repus de la nouvelle sur l'air la pauvreté a reculé et tout va mieux mais l'étude est loin de cet optimisme. Car l'INSEE estime que, outre ce qu'elle nomme cette pauvreté monétaire, il faut apprécier les conditions de vie réelles et, entre autres, le problème crucial du logement. C'est alors près du quart de la population (22 %, soit plus de 13 millions de personnes), qui est con-

fronté à la pauvreté ! Celle-ci, dit l'enquête, grandit dans toutes les villes, s'accroît aussi bien pour les femmes seules avec leurs enfants que pour les familles nombreuses, augmente chez les travailleurs au chômage comme chez les retraités, affecte une proportion plus importante de diplômés de l'enseignement supérieur que de non-diplômés...

Ainsi, alors qu'à l'autre bout une minorité s'enrichit avec insolence, la pauvreté augmente et la condition ouvrière se dégrade.

Sophie GARGAN

• **Dans l'Est parisien**

Contre les expulsions de sans-papiers

Les habitants de l'Est parisien ont été entre 2 500 et 3 500 à manifester samedi 25 novembre, contre la situation faite à leurs voisins, aux copains de leurs enfants à l'école, à leurs élèves.

De nombreuses familles de sans-papiers, qui ont des enfants, ont fait une demande de titre de séjour dans le cadre de la circulaire du 13 juin 2006. Ils ont essuyé des refus, et vivent sous la menace permanente d'un contrôle d'identité qui les conduirait au commissariat, puis au centre de rétention, avant d'être expulsés, avec ou sans leurs enfants.

La police organise des descentes avec bus et voitures de police pour arrêter les sans-papiers lors d'opérations qui s'apparentent à des rafles. Il y en a eu plusieurs depuis septembre autour de Belleville. C'est la rai-



son pour laquelle ce lieu a été symboliquement choisi pour les rassemblements, qui se déroulent le deuxième mardi de chaque mois.

L'ampleur et la durée de la solidarité qu'ont rencontrée les familles de sans-papiers dans les quartiers de l'Est parisien a déjà obligé le gouvernement à en

régulariser certains et a empêché des expulsions.

La mobilisation continue donc pour la régularisation de tous les sans-papiers. Outre la solidarité au quotidien, un prochain rassemblement aura lieu le mardi 12 décembre à 18 h 30, à Belleville.

Correspondant local

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Pour qui roule le juge Bruguière ?

Le journal *Le Monde* publiait le 10 mars 2004 des « Révélations sur l'attentat qui a déclenché le génocide rwandais » dix ans plus tôt. Le quotidien affirmait avoir pris connaissance du « rapport final » du juge d'instruction Bruguière, qui concluait à l'implication de Paul Kagamé, président en exercice du Rwanda, dans la mort de son prédécesseur Habyarimana à bord d'un avion abattu par un missile le 6 avril 1994.

Le soir même de cet assassinat avait débuté le massacre méthodique, planifié, organisé à l'échelle du pays par les milices extrémistes hutues, des hommes, femmes et enfants de la minorité tutsie, mais aussi de Hutus modérés hostiles au pouvoir en place. Le gouvernement provisoire hutu avait orchestré et encouragé ces tueries pendant des semaines, jusqu'à son renversement par l'armée du Front patriotique rwandais (FPR), majoritairement tutsi et dirigé par Paul Kagamé.

C'est le même Kagamé que, par presse interposée, le juge Bruguière désignait voici déjà deux ans comme instigateur de l'événement qui servit de signal au déclenchement de massacres qui firent quelque 800 000 victimes. Fort opportunément, ces « révélations » survenaient durant un voyage officiel de Kagamé en Belgique, peu avant les commémorations prévues dans la capitale rwandaise pour le dixième anniversaire du génocide. À point nommé pour faire oublier les responsabilités de l'État français dans le génocide des Tutsis, que les exactions avérées des troupes du FPR contre les populations hutues, lors de leur conquête militaire, n'atténuent en rien.

L'implication de l'impérialisme français au Rwanda date de bien avant fin 1990. Lorsque le FPR engage depuis l'Ouganda voisin une lutte armée contre le régime hutu d'Habyarimana. L'État français va jouer sur tous les tableaux : celui de l'engagement armé pour empêcher une défaite militaire des Forces armées rwandaises (FAR) ; comme celui des négociations pour tenter, avec les accords de paix d'Arusha d'août 1993, de préserver les intérêts français derrière un partage du pouvoir entre majorité hutue et minorité tutsie. Mais surtout l'impérialisme français va aussi jouer la carte du pire, celle du soutien aux extrémistes hutus, avec la formation, l'entraînement et l'équipement de milices ; elles deviendront en avril 1994 le bras armé du parti génocidaire quand l'élimination d'Habyarimana – quel qu'en soit le responsable et même si c'est Kagamé – portera au pouvoir cette aile extrémiste. Et lorsque le régime s'effondre devant

l'avancée militaire du FPR, la France trouve encore à jouer dans le registre humanitaire avec l'aval des Nations Unies : si l'opération Turquoise arrive après les massacres, elle permet aux troupes françaises sur place de protéger la retraite des FAR et de bien des génocidaires !

Bis repetita !

Le juge Bruguière nous rejoue aujourd'hui le même coup de la culpabilité de Kagamé et du FPR. Avec cette fois-ci à la clé un mandat d'arrêt international contre neuf dirigeants rwandais et une démarche auprès des Nations Unies pour que l'actuel chef de l'État soit poursuivi devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Résultat pour l'heure : le gouvernement rwandais a rompu ses relations diplomatiques avec la France et dénoncé à nouveau le rôle de celle-ci « avant, pendant et après le génocide » de 1994. Pourtant, voyez-vous, la décision du juge Bruguière n'aurait « rien à voir avec une décision politique », déplore hypocritement le ministre des Affaires étrangères ! Et Douste-Blazy d'ajouter, rappelant les travaux parlementaires de 1998 sur l'intervention de la France au Rwanda entre 1990 et 1994, « nous n'avons pas eu peur de faire une commission d'enquête ».

En fait il n'y a pas eu de « commission d'enquête parlementaire », juste une « mission d'information », sans possibilités d'investigation réelles ni en France ni au Rwanda. C'est dire que l'État français tenait à éviter toute réelle enquête, même menée par des parlementaires qui, de gauche comme de droite, étaient sans doute disposés *a priori* à couvrir bien des agissements des gouvernements Rocard, Cresson, Bérégovoy puis Balladur, tous sous la présidence de Mitterrand ! « Au total, notre pays peut et doit être fier de l'action qu'il a conduite dans ce malheureux pays » concluront d'ailleurs les députés de droite membres de la « mission d'information » !

La nouvelle sortie, forcément calculée du juge Bruguière, cherche à allumer un contre-feu face aux conclusions de la commission d'enquête en cours au Rwanda sur l'implication de la France et permettre « pour des raisons de sécurité » l'ajournement du témoignage devant le TPIR d'un officier supérieur français qui, en poste à Kigali en 1994, participait à la formation de membres des FAR. En bref, de tenter de masquer que les parrains des assassins de 800 000 Rwandais étaient à Paris.

Gérard WEGAN

Convergences Révolutionnaires n° 48 (novembre-décembre 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : le « commerce équitable », mythe et réalités ?

Articles : Ségolène Royale : une femme nouvelle ! – RESF : contre la chasse aux enfants, la résistance continue – Amiante : le combat contre les patrons tueurs – Roissy : retrait des badges et licenciements déguisés – SNCF : des coups bas à la file – Belgique : l'extrême gauche dans les élections et après – Allemagne : la routine syndicale bousculée à Bosch-Berlin – Mexique : la rébellion d'Oaxaca.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Vallourec fêté par la Bourse

Comment Bolloré a multiplié sa mise par 9

Un communiqué vient d'annoncer que le « conseil scientifique » de la Bourse (on se demande ce qu'il peut bien y avoir de scientifique là-dedans) a décidé de faire entrer le géant mondial du tube d'acier, Vallourec, dans la cotation du CAC 40, l'indice de la Bourse de Paris qui permet de voir l'évolution du prix de l'action des 40 « meilleures » entreprises françaises.

Ce qui est quelque peu comique dans cette annonce solennelle des autorités boursières, c'est que le principal actionnaire, Bolloré, une des dix premières fortunes de France, vient justement de décider de quitter le navire en empochant une gigantesque plus-value, trouvant apparemment qu'il est temps d'aller faire prospérer ailleurs le fruit de sa prédation.

Car l'entrée de Vallourec au CAC 40 est comme un symbole de la réussite des spéculateurs financiers qui, en mettant la main sur une entreprise, la pressurent le temps d'en faire monter les actions, puis vont « investir » ailleurs le fruit de leur rapine.

Bolloré, le milliardaire choyé par les gouvernements, qui sévit sur tout le continent africain, a placé 150 millions d'euros en 2002 sur Vallourec dont le titre était au plus bas. Aujourd'hui, en revendant seulement deux tiers de ses actions, il vient de récupérer 900 millions. En 2002, actionnaire minoritaire, il n'en a pas moins dicté sa ligne de conduite au géant mondial des tubes

d'acier. Rien qu'en France, Vallourec a fermé trois usines de production, supprimé des centaines d'emplois, aggravé de façon extrême des conditions de travail déjà dures en demandant aux ouvriers qui restaient en place de faire le travail de leurs camarades licenciés. Et pour aider ce milliardaire, l'État a montré qu'il était prêt à tout.

En 1994, les ouvriers de Laigneville dans l'Oise, dans le bassin creillois, dont l'usine venait d'être promise à la fermeture, ont pu en juger. Ils avaient eu l'impudence de ne pas se laisser faire et d'aller rendre visite aux autres salariés Vallourec dans le pays, et également au siège du groupe Bolloré dans la région parisienne. Le ministère de l'Intérieur a mobilisé ses CRS pour faire la chasse aux salariés qui réclamaient leur dû, il a organisé lui-même le déplacement des élus du CCE à... 900 kilomètres de là en avion jusqu'à Pau, pour empêcher les salariés de demander justice. Le gouvernement a donné l'ordre au préfet de l'Oise de faire mettre les ouvriers à la porte de leur usine, par plus de 70 gendarmes, au mépris de toutes les lois, alors que la procédure de licenciement n'était même pas officiellement engagée.

Mais que ne ferait-on pas pour un tel ami qui, comme Lagardère et Dassault, se paie journaux et chaînes de télévision, et considère, avec raison, que les gouvernements et l'État sont, en quelque sorte, sa domesticité.

Paul SOREL

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 100

(Novembre 2006)

France

- Pré-campagne pour la présidentielle et manœuvres en tout genre
- Enseignement public : faux débats et vrai problème

Côte-d'Ivoire

- Épreuve de force au sommet, craintes d'un regain des violences dans le pays

1906-2006 : Cent ans après la Charte d'Amiens

- Le combat pour enraciner la conscience de classe dans le monde ouvrier

Tribune de la minorité

- Brésil : Lula bis...

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro



• Les déplacements en région parisienne

Priorités affichées et réalité...



Trop de voitures, parce que pas assez de transports en commun.

Le président PS du Conseil régional d'Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, vient de faire connaître les grandes lignes du futur schéma directeur d'aménagement de la région. Ce projet, dit-il, donne la priorité aux transports en commun. Vu la situation de congestion du réseau routier francilien, ainsi que d'une bonne partie du réseau de transports collectifs, il y a urgence.

Un super-métro autour de Paris, une rocade ferrée en grande couronne, la prolongation du nouveau tram parisien et celle de dix lignes de métro... ces projets sont certainement indispensables. On pourrait d'ailleurs se demander pourquoi ils n'ont pas été lancés plus tôt. Et pourquoi leur réalisation devrait-elle s'étaler jusqu'en 2030 ?

Les fonds manquent, disent les dirigeants PS franciliens. Ils dénoncent à juste titre « le désengagement de l'État », qui laisse les régions se débrouiller avec leurs problèmes. La droite n'a pourtant pas toujours été au pouvoir. Quand le PS dirigeait le gouvernement, voire se trouvait à la tête de l'État – ce qui a été le cas plus de la moitié des vingt-cinq dernières années –, les moyens accordés aux transports en commun étaient-ils à la mesure des besoins ? En tout cas, cela ne s'est guère vu, ni en

région parisienne, ni dans les autres agglomérations, y compris dans des villes petites et moyennes.

Pollution, hécatombe routière, perte de temps, dépenses colossales (des chefs d'entreprises franciliennes ont même évalué à 2 milliards d'euros le manque à gagner du fait des embouteillages !), gâchis social multiforme : le « tout automobile » est une aberration. Mais les mesures envisagées, et parfois engagées, pour y mettre un terme ne sont pas neutres socialement.

S'agissant de dissuader de prendre sa voiture, des transports en commun abondants, et pas seulement en centre-ville, confortables, bon marché, voire gratuits, seraient certainement très convaincants. Pourquoi cette solution de bon sens n'a-t-elle jamais été sérieusement mise en œuvre ?

Et puis, selon des statistiques

récentes, un ouvrier met entre quarante minutes et une heure trente pour rejoindre son lieu de travail, alors que pour un cadre le temps de trajet domicile-emploi est moitié moindre. Les salariés ayant les emplois les plus pénibles et les moins rémunérés sont plus pénalisés que d'autres quand ils ont de longues distances à parcourir dans des transports en commun bondés ou quand, n'ayant même pas cette possibilité – surtout pour circuler de banlieue à banlieue –, ils n'ont pas d'autre choix que de se déplacer en voiture.

Les responsables politiques parlent régulièrement d'améliorer les transports en commun. Mais cela tarde à se concrétiser, alors que cela dépendrait d'eux. Et en attendant, ceux qu'ils montrent du doigt sont les automobilistes en général, qui souvent ne sont que des victimes de l'incurie des pouvoirs publics en matière de transports. Et quand les autorités disent agir pour restreindre les nuisances liées à la voiture, c'est d'abord en faisant payer ceux qui n'ont d'autre choix que l'utiliser.

Les mesures envisagées diffèrent. Le gouvernement de droite envisage un péage dans la capitale et sur les autoroutes qui l'entourent, ce qui « mérite réflexion » disent les Verts. La majorité régionale de gauche a décidé d'augmenter les taxes sur l'essence et sur les cartes grises. Mais, sur le fond, cela ne change pas grand-chose : c'est à la population que les uns et les autres veulent présenter l'addition.

Pierre LAFFITTE

• Métro parisien

À force de pousser...

Quatre voyageurs par mètre carré : ce « taux de charge » serait, selon la direction de la RATP (Régie autonome des transports parisiens), le maximum tolérable permettant de respirer dans le métro. Eh bien, la ligne 13 du métro (qui va de Châtillon, en banlieue sud, à Asnières-Gennevilliers ou à Saint-Denis, au nord) fait pire encore. Aux heures de pointe, elle atteint 115 % de ce taux d'entassement ! Cela va changer, promet le PDG de la RATP. Que ce monsieur ait été encore récemment le chef de cabinet de Villepin n'est certes pas fait pour rassurer...

Avec un peu plus d'un demi-million de voyageurs par jour, la ligne 13 est déjà fort chargée. Mais du fait d'une particularité de son tracé nord, qui part vers deux directions différentes, elle se transforme en enfer quotidien pour ceux qui l'empruntent sur l'un ou l'autre tronçon aux heures de pointe. En effet, l'intervalle entre les rames y est divisé par deux, mais pas la fréquentation des stations desservies : celles de communes populaires très peuplées et qui abritent de nombreuses entreprises.

Depuis des dizaines d'années, la situation n'a fait

qu'empirer. Eh bien, à défaut du problème, ce sont les usagers que la RATP va prendre à bras-le-corps. En même temps qu'elle programme une fréquence accrue de 10 % pour les rames, elle annonce le recrutement de 45 « pousseurs », pour que les gens s'entassent encore plus vite dans les wagons. Pour dire « ouf ! » il faudrait encore avoir l'espace de respirer. Et ce ne sera toujours pas le cas quand la direction de la RATP dit qu'elle espère réduire ainsi le « taux de charge » à... 95 % de son maximum.

P.L.

• Les files d'attente à La Poste

Une solution simple

La direction de La Poste vient de se pencher sur un phénomène bien connu des usagers et mal connu des scientifiques : les files d'attente aux guichets. L'étude relève 236 « points noirs » où le temps d'attente est de 13,47 minutes en moyenne et peut aller jusqu'à 50 minutes.

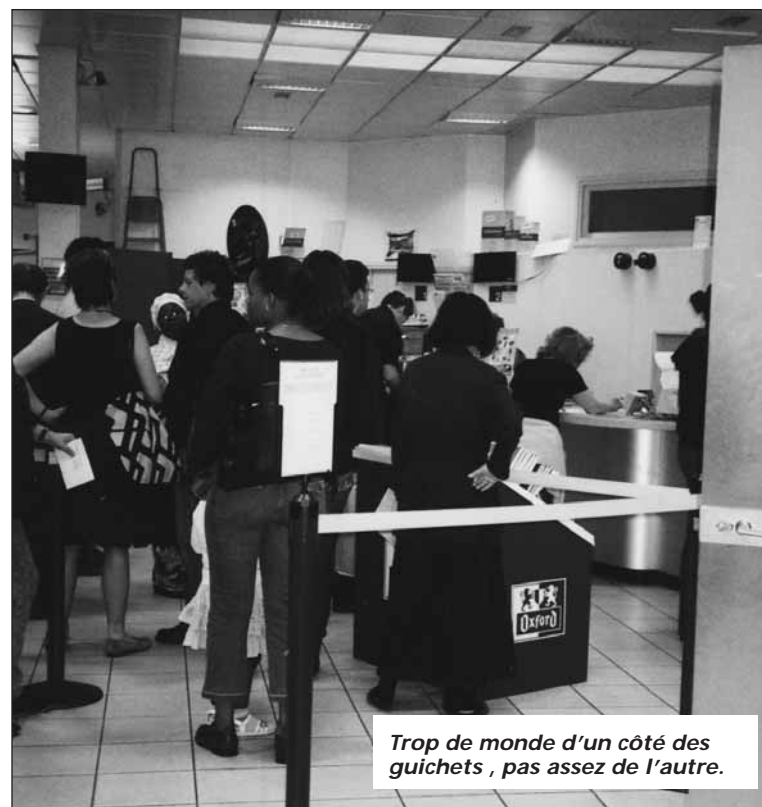
Le responsable de l'étude le dit, « la file d'attente est un phénomène complexe ». Mais il suggère tout de même quelques solutions, comme la refonte du système informatique (150 millions d'euros y sont consacrés), la spécialisation des guichets (on avait fait l'inverse il y a quelques années), l'automatisation de certaines opérations, etc.

Dans son étude, il relève que les opérations de versement du RMI absorbent parfois jusqu'à 40 ou 50 % du temps des guichetiers. Ce haut cadre semble sous-entendre que les guichetiers perdent ainsi leur temps avec des opérations qui ne sont pas rentables et des gens qui n'en valent pas la peine.

Sauf qu'il suffirait de faire passer un certain nombre de ces érémites de l'autre côté du guichet, en les embauchant, pour que la question des files d'attente soit réglée.

Mais curieusement, ça ne lui est pas venu à l'idée.

P. G.



Trop de monde d'un côté des guichets, pas assez de l'autre.

• Mort d'un sans-papiers expulsé

Six mois avec sursis pour le policier

Jeudi 23 novembre, trois policiers de la Police des frontières (PAF) passaient en jugement au tribunal correctionnel de Bobigny, pour avoir provoqué, lors de son expulsion, la mort d'un homme de nationalité éthiopienne.

Les faits remontent à janvier 2003, lorsque ces trois policiers escortaient à Roissy M. Hagos Mariame. Dans l'avion, comme il refusait son expulsion et se débattait, les policiers l'avaient attaché et plié sur son siège, la tête sur les genoux. D'après des témoins, l'un des policiers se serait même assis sur lui (ce que le policier a nié devant le tribunal).

Le tribunal a considéré que « le pliage de la tête sur le cou et le

thorax ne correspondait pas à un usage nécessaire strictement proportionné », caractérisation pour le moins édulcorée de ces violences, puisque ces fortes pressions ont coupé la respiration, déclenché un malaise et entraîné la mort de ce jeune homme de 24 ans.

Le jugement a décidé la relaxe de deux des policiers, le troisième a été condamné à six mois de prison avec sursis, sans inscription dans son casier judiciaire. Une sentence qui ne peut que conforter la Police des frontières dans ses brutalités et méthodes musclées pour atteindre l'objectif fixé par Sarkozy de 500 expulsions par semaine, et 25 000 pour l'année.

Louis BASTILLE

• Belgique

Volkswagen-Forest – Bruxelles

4 000 suppressions d'emplois ?

Après des semaines de rumeurs, le mardi 21 novembre, la direction de Volkswagen annonçait le transfert en Allemagne de la production de la Golf, au détriment de l'usine de Bruxelles-Forest. Cela voulait dire autour de 4 000 suppressions d'emplois sur 5 400, les autres assemblant la Polo dont les caisses viennent de Slovaquie.

Cela veut dire aussi 6 000 à 8 000 suppressions d'emplois chez les fournisseurs et les sous-traitants. D'autres licenciements pourraient aussi toucher l'Espagne et le Brésil.

Pendant ce temps-là, l'annonce des restructurations et les transactions entre VW et Porsche, qui vient d'augmenter sa participation à hauteur de 30 % du capital de VW, ont fait doubler le cours de l'action VW.

De plus, en octobre, la direction de Volkswagen avait imposé aux ouvriers de ses usines allemandes de travailler quatre heures de plus pour le même salaire, avec l'aval du syndicat IG Metall. Cette mesure faisait suite à la volonté annoncée en 2004 d'augmenter le bénéfice de 8 milliards d'ici 2008. Pour les six premiers mois de 2006, le bénéfice net de 1,2 milliard d'euros est presque le triple (+194 %) de celui du premier semestre 2005 !

D'autres mesures étaient en discussion, depuis des licenciements massifs jusqu'à la fermeture complète d'une usine européenne du groupe.

L'inquiétude des travailleurs de Forest

À l'usine de Forest, les débrayages ont commencé le vendredi 17 novembre, en fin d'après-midi, quand la presse a révélé que la seule annonce de la réunion du conseil de surveillance de VW en Allemagne concernait le remplacement du PDG. Les salariés de l'usine de Forest ne devaient être informés de leur sort que le mercredi suivant.

Devant ce mépris et « pour savoir », quelques dizaines d'ouvriers de la ligne de montage ont alors débrayé et entraîné les autres. Les autres équipes de nuit et du week-end ont suivi et, à chaque changement d'équipe, les travailleurs restaient une heure ou deux devant l'entrée.

Enfin, mardi 21, l'annonce par les médias de 3 500 suppressions d'emplois d'ouvriers et 500 d'employés a été un énorme choc. Parmi les quelques centaines de travailleurs présents devant la porte, l'émotion était très forte. Ils avaient consenti tous les sacrifices demandés. Les syndicats avaient accepté la flexibilité... pour sauver l'emploi. La productivité avait été poussée au maximum, les cadences étaient infernales, alors que la moyenne d'âge est

supérieure à 42 ans. Le coût du travail avait été réduit, par l'acceptation d'augmentations inférieures au coût de la vie. Voilà comment ils étaient remerciés...

Spontanément, des centaines d'ouvriers ont « pris possession de l'usine ». Mais sous prétexte de quelques dégradations dans la cantine, qui n'étaient pas le fait des travailleurs à l'initiative de cette action, les responsables syndicaux ont fait fermer toutes les portes et organisé un filtrage à la grille principale, au point que pratiquement plus personne ne pouvait pénétrer et ne devait dépasser le périmètre de l'entrée. Et les dirigeants syndicaux CSC (syndicat chrétien) comme FGTB (socialiste) ne prévoyaient une assemblée générale que pour le lendemain matin.

Plus de 3 000 travailleurs ont fait le déplacement ce jour-là, beaucoup comptaient que les syndicats proposeraient des actions. Mais du haut du premier étage du parking, les dirigeants syndicaux se sont contentés de promettre de négocier des primes de licenciement et le maintien du maximum d'emplois à Forest, sans proposer la moindre action et en appelant les travailleurs à rentrer chez eux et à écouter les médias pour avoir des nouvelles...

Ils ont été hués par une forte minorité des travailleurs présents. Mais, sans autre perspective, beaucoup sont repartis. D'autres restaient et, à 300 envi-

ron, ils partirent en manifestation à travers la commune.

Depuis, les autorités ont retiré les forces de police qu'elles avaient mises en place à proximité de l'usine depuis le 16 novembre.

Malgré le refus des syndicats d'appeler les travailleurs à réagir, malgré l'absence d'organisation, de 50 à 200 ouvriers se sont retrouvés en permanence devant l'entreprise, à leurs heures de travail habituelles.

La direction ne veut faire part des conditions précises des départs que le 15 décembre et elle a annoncé qu'elle ne paierait les salaires que jusqu'au mardi 28 novembre. Des négociations devaient s'engager à partir de ce jour-là, mais la plupart des travailleurs présents sentent bien qu'il faudra tenir et faire sentir leurs exigences à VW, ce qui ne sera pas possible sans actions.

Vendredi 24, des délégués et militants de base ont commencé à prendre quelques initiatives. Une manifestation d'une centaine de militants syndicaux et de travailleurs a rendu visite au concessionnaire VW d'Anderlecht, la commune voisine, où ils ont déposé la carcasse d'une Polo. Ensuite, quelque 150 travailleurs se sont rendus devant Faurecia, l'un des sous-traitants à proximité, où l'occupation est organisée. Des visites chez les autres constructeurs automobiles – Ford à Genk, Opel à Anvers, Volvo à Gand – étaient programmées dans la semaine,



pour inviter les travailleurs à apporter leur solidarité à ceux de VW et venir à la manifestation de Bruxelles du 2 décembre, appelée par les syndicats belges et l'IG Metall allemand.

Même s'ils vont participer à ces manifestations, bien des travailleurs sentent qu'elles ne suffiront pas à faire trembler les dirigeants de VW, ni les ministres belges.

Autour du feu qui brûle en permanence devant la porte de l'entreprise, les discussions n'arrêtent pas. Et en effet, devant la carence des directions syndicales dans cette entreprise où la FGTB était encore il y a douze-quinze ans l'un des syndicats en pointe dans le pays, il faudra que les travailleurs organisent leur riposte.

Correspondant LO

• Le plan de restructuration de VW

Des attaques contre les ouvriers, pas seulement en Belgique

Plusieurs politiciens belges ont parlé d'une « *décision nationaliste* », de la part de Volkswagen et du syndicat IG Metall, qui donnerait la préférence aux emplois allemands au détriment des autres.

La décision de VW pour le site à Bruxelles est en effet intervenue quelques jours après l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective en Allemagne. Les dirigeants d'IG Metall venaient de donner leur accord pour une augmentation du temps de travail de 28,8 heures à 33 heures par semaine, sans augmentation de salaire, en échange d'une nou-

velle et très hypothétique promesse de la direction de ne pas procéder à des licenciements secs en Allemagne.

Cependant, la direction supprime 20 000 emplois en Allemagne. Ce seraient des « départs volontaires », avec des primes de départ mais, même si c'est le cas, ces 20 000 emplois n'existeront plus pour les jeunes et ceux qui restent travailleront plus. Cependant, les Golf qui ne seront plus produites à Bruxelles le seraient dorénavant à Wolfsburg, où la direction entend bien profiter des quatre heures travaillées gratuitement

par semaine et par travailleur.

Bien des travailleurs présents devant l'usine de Bruxelles ne se font cependant pas d'illusions au sujet du « cadeau » qui aurait été fait aux travailleurs allemands au détriment de leurs collègues belges. Eux-mêmes avaient récemment « reçu » quelques dizaines de milliers de Polo à assembler, que la direction de VW avait retirées d'Espagne pour faire pression sur les travailleurs espagnols qui ne voulaient pas accepter des baisses de salaires.

Aucune embauche supplémentaire, aucune formation

n'avaient été organisées pour l'assemblage de ce nouveau modèle, le rythme de travail était devenu encore plus infernal et plusieurs débrayages avaient eu lieu, parce qu'il était devenu impossible de suivre. Quant à l'emploi que ces Polo étaient censées « sauver » à Bruxelles... on voit ce qu'il en est aujourd'hui.

Alors, il est évident qu'il ne s'agit pas d'un conflit entre travailleurs d'Allemagne et de Belgique, mais bien d'une attaque des actionnaires contre tous les travailleurs.

Correspondant LO

• Pays-Bas

Le résultat des élections législatives

Un désaveu de la politique d'austérité

Les élections législatives, qui ont eu lieu le 22 novembre, se sont traduites par une sanction du gouvernement Balkenende. Le Premier ministre sortant avait convoqué ces élections anticipées après l'effondrement, en juin, de sa coalition gouvernementale de droite. Celle-ci, formée autour de l'Appel Chrétien-Démocrate (CDA), recule, passant de 50,5 % à 43,9 % des voix.

Ce scrutin a également été caractérisé par la disparition de la Liste Pim Fortuyn (LPF), du nom de ce démagogue (assassiné en 2004), qui avait effectué une percée en mai 2002 (en recueillant 17 % des suffrages) à la suite d'une campagne anti-immigrés. La LPF était sortie du gouvernement en janvier 2003, avait provoqué des élections anticipées et était retombée à 5,6 %. Elle n'obtient plus que 0,2 % et aucun député. Toutefois une nouvelle formation créée il y a quelques mois, le Parti de la Liberté, a recueilli 6 % des suffrages, en faisant en particulier campagne contre l'islam.

Ce sont les partis classés à gauche de l'échiquier politique qui enregistrent une poussée, leurs suffrages cumulés passant de

38,6 à 43 %. Mais à l'intérieur de ce camp une évolution importante s'est faite. Le vieux Parti du Travail (PvdA) perd 5,7 points et enregistre, avec 21,5 %, son plus mauvais résultat depuis la guerre. Cependant le Parti Socialiste (SP), classé sur sa gauche, effectue une percée importante : il passe de 6,3 % des suffrages à 16,9 %. Il y a donc une désaffection de l'électorat populaire envers la social-démocratie traditionnelle, dont le

programme économique se distinguait peu de celui du CDA. Le SP, lui, a attiré les suffrages de nombreux électeurs d'origine immigrée, mécontents de la politique de plus en plus répressive menée par le gouvernement envers l'immigration. Mais il a eu aussi ceux de nombreux électeurs hostiles à la politique d'austérité engagée depuis 2002 : réduction des budgets sociaux, privatisations (la veille même du scrutin, le

gouvernement a vendu ce qui lui restait de participation dans la poste, qui est désormais entièrement privatisée), réforme de l'assurance-maladie conduisant à une couverture médicale dégradée pour ceux qui n'ont pas les moyens financiers de se payer une assurance complémentaire privée, etc.

Après le scrutin, la formation d'une majorité parlementaire stable s'annonce difficile. Et, une

nouvelle fois (comme entre 1994 et 2002), une « grande coalition » entre les chrétiens-démocrates du CDA et les sociaux-démocrates du PvdA n'est pas exclue. Quoiqu'il en soit, le futur gouvernement risque bien de poursuivre la même politique en faveur des possédants. Et pour s'y opposer, il faudra que le mécontentement ne se contente pas de s'exprimer dans les urnes.

Henri MARNIER

Le Parti Socialiste, de Mao... à un strapontin gouvernemental ?

Une partie de la presse française a présenté le succès du Socialistiese Partij (SP - Parti Socialiste) comme une percée de « l'extrême gauche », alors que c'est un qualificatif qu'il n'utilise pas lui-même, même si un certain nombre de groupes d'extrême gauche militent en son sein. En fait, le SP est issu d'une organisation maoïste, le Parti Communiste (marxiste-léniniste) des Pays-Bas, né en 1972 d'une scission du PC stalinien. Alors que tant d'autres organisations de ce type ont disparu en Europe au tournant des années 1980-1990, le SP a sur-

vécu en abandonnant ce qui, dans ses références, pouvait apparaître comme trop révolutionnaire : il a changé de nom, a rayé de son programme les nationalisations et l'instauration de la république, pour prôner un vague socialisme « *de la dignité, de l'égalité et de la solidarité* ». Il a aussi, au cours des années passées, pris des positions ambiguës vis-à-vis des travailleurs immigrés, réclamant d'un côté le droit au séjour pour les demandeurs d'asile, mais aussi plus de contrôle vis-à-vis des réfugiés économiques.

Grâce à la loi électorale favo-

risant la proportionnelle, le SP a obtenu depuis longtemps des élus dans les Conseils municipaux et est entré au Parlement dès 1994 avec 1,3 % des voix et deux députés. Il a progressé régulièrement depuis et a profité, en juin 2005, du fait d'avoir été le principal parti connu à avoir appelé à voter « non » lors du référendum sur la Constitution européenne, où le non l'a emporté aux Pays-Bas comme en France.

Dans les élections qui viennent d'avoir lieu, le SP avait un slogan remarquablement flou (« *De meilleurs Pays-Bas pour le*

même prix ») et réclamait une réduction du budget de la Défense et une augmentation de la taxation des entreprises. Son leader, Jan Marijnissen, s'est déclaré prêt à participer à un gouvernement dirigé par le PvdA social-démocrate, pourtant discrédité et qui n'envisage nullement de revenir sur les réformes effectuées par la droite. Mais dans ce cas, quel rôle pourrait jouer le SP, autre que celui d'une force d'appoint à une politique qui a été rejetée par ses propres électeurs ?

H. M.

• La procédure judiciaire contre les dirigeants rwandais

Le gouvernement français veut couvrir ses crimes

Après la décision de la justice française, du juge Bruguière et du parquet, de lancer des mandats d'arrêt internationaux contre neuf dirigeants du Rwanda et de mettre en cause le chef de l'État Paul Kagamé, le Rwanda a rompu ses relations diplomatiques avec la France, et a renvoyé sur-le-champ l'ambassadeur.

Ces dirigeants actuels du Rwanda sont accusés d'avoir été les commanditaires de l'assassinat de l'ancien chef d'État, attentat qui fournit le prétexte pour le début des massacres. Le gouvernement rwandais a déclaré que cette décision de justice était politique. Les représentants du gouvernement Villepin ont d'ailleurs immédiatement montré qu'il avait raison en déclarant au *Monde* que le juge Bruguière « *ne serait pas loin de la vérité* ».

« *Pas loin de la vérité* », mais la seule vérité établie, c'est que le gouvernement français, avec

Mitterrand comme président et des ministres de droite au gouvernement, a été le complice actif de l'assassinat de huit cent mille Rwandais en 1994. Ce sont les militaires français qui, sur ordre, ont formé, entraîné, armé les milices des assassins. C'est l'armée française qui les a appuyés avec ses canons, et pas qu'une fois, mais pendant des mois. C'est l'armée française qui a livré des Tutsis et des Hutus aux égorgeurs des milices du gouvernement rwandais d'alors, protégé du gouvernement français, qui, au vu et su de tout le monde, voulait maintenir par la terreur la plus abjecte la « présence française » dans cette région.

Et puis, c'est le gouvernement français qui héberge et entretient, encore aujourd'hui, une partie des assassins, anciens responsables rwandais, qui ont directement participé aux massacres, qui sont poursuivis et recherchés pour être jugés, depuis des années. L'un d'entre eux se trouve être,



Des soldats français aux côtés des milices de massacreurs, le 27 juin 1994, en plein dans la période du génocide.

comme par miracle, le témoin principal des accusations colportées par le gouvernement. Il faut aussi rappeler que c'est l'armée française qui, en avril 1994, a interdit à quiconque d'approcher des restes de l'avion abattu du président du Rwanda. Tout le monde en

avait conclu qu'elle craignait ce qu'on pourrait trouver : l'implication de ses amis.

Se déclarant surpris par les réactions du gouvernement rwandais, et surtout pour tenter de blanchir son gouvernement, le ministre des Affaires étrangères, Douste-Blazy, a fait référé-

rence à ses collègues socialistes qui sous Jospin avaient, de concert avec la droite, absous les gouvernements français de toute implication dans ce massacre de masse. Mais le sang sur les mains des uns n'a jamais pu effacer celui des autres.

Paul SOREL

• Collège Mallarmé – Marseille

Les professeurs en grève pour pouvoir enseigner

Les enseignants du collège Mallarmé de Marseille, à l'unanimité, se sont mis spontanément en grève mardi 21 à partir de midi et mercredi 22 novembre.

Ce collège est situé à La Rose, au cœur des cités Val-Plan et le Clos, dans un quartier populaire où les conditions de vie déjà difficiles se dégradent rapidement. Ces temps-ci la Préfecture utilise son quota de logements dans ces cités pour y reloger des personnes qui n'ont comme revenu que le RMI ou d'autres minima sociaux.

Par contrecoup, enseigner la

culture nécessaire aux collégiens devient de plus en plus difficile, même avec des classes de 25 élèves. Ils sont découragés, ne voient pas du tout pourquoi ils sont là, et leur nombre favorise l'agitation. Dans les salles de cours il y en a toujours pour lancer des plaisanteries, voire des injures. Pour susciter l'attention de chacun, relancer l'intérêt de ceux qui ont perdu le fil, il faudrait des classes beaucoup moins nombreuses.

De fait, en entrant au collège, bon nombre de collégiens n'ont pas assimilé les acquis du primaire (aux évaluations

d'entrée en sixième, ils obtiennent moins de 30 % de bonnes réponses). Plusieurs dans chaque classe sont illettrés, ou trouvent trop difficile de lire plusieurs phrases simples d'affilée. Leur vocabulaire est indigent. Il faudrait pouvoir s'occuper d'eux par très petits groupes, pour qu'ils puissent reprendre confiance et acquérir ce qui leur manque.

Voilà pourquoi les trente-cinq enseignants du collège, qui ont en charge 500 élèves de 12 à 16 ans, se sont mis en grève, réclamant des enseignants supplémentaires, ce qui permettrait

de réduire l'effectif des classes.

Dès le début, des parents sont venus nous encourager. Quant aux élèves, dès le jeudi matin nous leur avons expliqué les raisons de la grève, alors qu'ils s'imaginaient que celle-ci était contre eux, parce qu'ils étaient trop pénibles.

Des contacts ont été pris avec d'autres établissements scolaires des environs, qui ont les mêmes difficultés, sinon pires.

De son côté, l'Inspection académique a promis trois demi-postes de surveillants supplémentaires, et une struc-

ture l'an prochain pour accueillir les élèves les plus en rupture avec le système scolaire. Mais ce dont nous avons surtout besoin, c'est d'enseignants supplémentaires.

Parti d'un ras-le-bol devant l'impossibilité d'enseigner correctement, le mouvement a permis de nouer des liens entre nous et avec les parents d'élèves. Cela servira pour l'avenir, car nous ne sommes pas disposés à travailler n'importe comment et il faudra à coup sûr qu'on recommence.

Correspondant LO

• Proviseurs de lycée et principaux de collèges dans la rue

« Chef d'orchestre, oui ! Homme-orchestre, non ! »



Plusieurs milliers de proviseurs de lycées et principaux de collèges, près du tiers de la profession, ont manifesté dimanche 26 novembre à Paris pour réclamer de pouvoir exercer leur fonction dans des conditions correctes.

Ils en ont assez de l'accumulation des tâches administratives les plus diverses qu'ils n'ont pas le temps d'effectuer toutes, même en faisant des semaines de travail de 45 heures et plus. À l'abondance de courriers et de consignes émanant du ministère ou des rectorats qu'ils doivent épilucher et retransmettre au personnel, s'ajoute la gestion des bourses des élèves, de leurs titres de transport ; il leur faut organiser des réunions pédagogiques, recevoir les familles

d'élèves en difficulté, s'occuper de la nutrition, assurer la formation des jeunes à la sécurité routière et aux premiers secours, lutter contre les addictions, etc.

Aux yeux des chefs d'établissement, leur mission devrait avant tout être pédagogique, en veillant à ce que l'établissement fonctionne correctement pour qu'il y ait une bonne ambiance de travail, et en appuyant ou promouvant toutes les initiatives permettant de faire progresser les élèves. Au lieu de cela, ils se retrouvent à devoir jouer les « hommes-orchestre », ainsi que le dénonçait une de leurs banderoles, la surcharge de travail administratif étant amplifiée par le manque de personnel : les collèges et lycées ne disposent en général que d'une secrétaire.

Pour pallier cette insuffisance, le ministère de l'Éducation nationale a créé des « emplois vie scolaire ». Mais c'est une charge supplémentaire qui incombe aux chefs d'établissement, directement chargés du recrutement, et qui deviennent ainsi à leur corps défendant des employeurs de droit privé.

Et en plus de toutes les tâches administratives qu'ils doivent assurer, ils sont directement responsables de tout problème ou accident qui peut survenir dans l'établissement, même si ce n'est pas de leur fait.

Des moyens financiers et en personnel, permettant d'assurer de bonnes conditions d'étude pour leurs élèves, voilà ce que réclament les chefs d'établissement.

Marianne LAMIRAL



• Enseignement primaire

Économies sur les remplacements et la formation

Mercredi 22 novembre, un millier de directeurs d'écoles primaires ont manifesté à Paris, à l'appel du SNUipp et du SGEN-CFDT, pour protester contre leurs surcharges de travail. Ils ont appelé à poursuivre la grève administrative qu'ils mènent depuis sept ans pour obtenir de l'Éducation nationale le temps et les moyens nécessaires à leur travail.

En mai dernier un syndicat, le SE-UNSA, a signé un protocole avec le gouvernement, contre l'avis de la grande majorité du personnel. Près d'une école sur deux qui ont d'une à trois classes n'ont toujours pas de décharge pour la direction. Avant la mise en place du protocole, les directeurs d'écoles de plus de cinq classes étaient déchargés de leur travail d'enseignement par des instituteurs-remplaçants une journée par semaine, plus parfois un samedi matin. Avec la nouvelle disposition, ce samedi matin a souvent disparu.

Les directeurs d'écoles de quatre classes, eux, disposent dorénavant d'une journée dans leur horaire pour effectuer le travail administratif, et d'une prime de 15 euros comme tous les directeurs. Mais un financement supplémentaire de cette journée n'a nullement été mis en place. Il est pris sur la formation.

Les directeurs d'école sont remplacés, non plus par des instituteurs-remplaçants, mais par des étudiants de deuxième année de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM). Le ministère présente cela comme l'occasion pour les élèves-professeurs d'avoir cent heures de plus sur le terrain et d'être vite confrontés à des problèmes très concrets. Mais tout d'abord, les directeurs et les autres maîtres n'ont pas le temps d'aider les élèves-professeurs dans leur travail. La formation générale des élèves-professeurs est amputée de 17 jours de cours à l'IUFM. Et le ministère réalise ainsi une économie de 1 700 postes d'instituteurs-remplaçants à l'échelle nationale.

À Lille, ces stagiaires ne pouvant plus remplacer les instituteurs et institutrices qui partent en formation continue, le rectorat a supprimé trente pour cent de la formation continue. En deux ans, les deux tiers du temps de formation continue des instituteurs auront disparu.

Le gouvernement bavarde sur la nécessaire formation des enseignants mais, dans les faits, celle-ci est compromise par sa politique d'économies.

Serge VIARD



Les ouvriers devant la préfecture.

• Thomé-Génot (Ardennes)

La lutte a payé

À l'issue d'un mois de lutte, les 320 salariés de l'usine Thomé-Génot dans les Ardennes ont réussi à obtenir en grande partie ce qu'ils réclamaient.

Lorsque la liquidation judiciaire avait été prononcée le 24 octobre dernier, la seule perspective qui leur était offerte était d'aller s'inscrire à l'ANPE. Le fonds d'investissements américain Catalina avait pris possession de l'entreprise, avait vidé les caisses, le parc immobilier avait été vendu et Catalina avait tout pris, même l'argent du Comité d'Entreprise traditionnellement destiné aux jouets des enfants du personnel. Pour les travailleurs, il n'était cependant pas question de baisser les bras. Ils exigèrent des pouvoirs publics une prime de 30 000 euros chacun, à charge pour ceux-ci de récupérer ultérieurement cette somme en poursuivant Catalina en justice.

Le 21 novembre, un mois plus tard, lorsque l'accord a été signé, les salariés obtenaient chacun 10 000 euros immédiatement, 10 000 euros de plus au bout de six mois, plus 5 000 euros s'ils retrouvent un travail.

Durant tout le mois, les licenciés de Thomé se sont manifestés pratiquement chaque jour. Ce furent les actions répétées, notamment devant la préfecture, puis une manifestation réunissant 1 500 personnes dans les rues de Charleville le 3 novembre. Ce furent, surtout, ces deux jours du 9 et du 10 novembre, lorsque les CRS occupèrent la petite ville de Nouzonville où se situe

l'usine, occupation qui avait fait réagir la population qui manifesta malgré les gaz lacrymogènes, exprimant sa solidarité avec les ouvriers que l'on jetait à la rue.

C'est alors que le gouvernement commença à reculer, et proposa une prime de 8 000 euros. Les travailleurs de Thomé-Génot n'ayant pas l'intention de s'en contenter, ils restèrent rassemblés autour de la préfecture où avaient lieu les négociations avec la médiatrice envoyée par le gouvernement. Cela eut pour effet de faire monter le contenu de l'enveloppe par paliers, jusqu'aux 20 000 euros proposés en définitive, assortis de 5 000 euros à ceux qui retrouveraient du travail.

Il reste évidemment des points noirs à cet accord. D'abord l'État s'est défaussé sur les collectivités locales. Il ne paiera que 5 000 euros alors que le Conseil Général et le Conseil Régional sont mis à contribution pour 10 000 euros chacun par salarié. Par ailleurs la trentaine de salariés de l'usine Thomé-Génot d'Iton dans l'Eure n'ont rien obtenu. Pour toucher la prime il faudra que les salariés signent un contrat de transition professionnelle, formule que le gouvernement expérimente dans quelques zones, parmi lesquelles les Ardennes, mais qui ne concerne pas le département de l'Eure. C'est sous ce prétexte formel que les salariés de l'Eure n'obtiennent rien. On parle d'un « repreneur » pour l'usine d'Iton, mais rien n'est sûr.

La ville de Nouzonville, où il y avait déjà 20 % de chômeurs, risque d'être ruinée par la fermeture de l'usine. Au-delà de la prime, c'est l'avenir de toutes ces familles ouvrières qui est préoccupant. Il faudra sans doute encore se battre pour que ce fameux contrat de transition professionnelle se traduise en fin de compte par des emplois réels pour ceux de Thomé.

Malgré cela, ce qui a été obtenu est le fruit de la lutte des travailleurs. Ils ne se sont pas inclinés devant le fait accompli, celui de la faillite décrétée. Ils ont bénéficié d'une large sympathie de la population qui les a aidés à faire reculer ce gouvernement.

Correspondant LO

• Cadence-Innovation
Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais)

Les travailleurs se défendent

Dans le Pas-de-Calais, la région de Béthune compte de nombreux sous-traitants de l'automobile, dont l'installation fut un des éléments de la reconversion des mines. Les patrons ont eu énormément d'aides de toutes sortes pour venir s'y installer. Mais aujourd'hui, les Peugeot ou Renault veulent toujours baisser leurs coûts, en particulier en faisant pression sur les sous-traitants. De nombreuses suppressions d'emplois sont annoncées.

Après Faurécia (filiale de Peugeot) qui a annoncé des suppressions de postes dans les usines d'Auchel (-108), de Marles-Mines (-135), d'Hénin-Beaumont (-232) et de Brebières (-57), c'est Cadence-Innovation, ex-Péguform, à Nœux-les-Mines, qui annonce sa fermeture. Dans cette usine travaillent 436 salariés qui fabriquent des boucliers de voitures pour Renault à Douai et pour Peugeot (l'usine Sevelnord près de Valenciennes). Au total, cet équipementier emploie

1450 salariés sur quatre sites en France.

Déjà, dans le passé, Cadence-Innovation avait été plusieurs fois rachetée, avec des licenciements à la clef (le dernier « plan social » date de 2003, ce n'est pas vieux !). Mais depuis la rentrée de septembre, la société a été placée en liquidation judiciaire. La direction parle de repreneurs éventuels comme Faurecia qui licencie dans toutes les villes voisines (!) ou Plastic Omnium...

Depuis jeudi 23 novembre, l'usine est occupée : rien ne sort et rien ne rentre. Les travailleurs sont bien décidés à ne pas se faire rouler par les discours de la direction sur un énième repreneur et veulent se faire entendre. Une manifestation est prévue le 6 décembre à 15H, à Béthune (face à la maison des syndicats). Les trusts de l'automobile font des profits énormes. Alors, Renault et Peugeot, s'ils veulent leurs pare-chocs, doivent payer !

Correspondant local

• Pfizer – Orléans

Fin de la grève

Le travail a repris lundi 27 septembre chez Pfizer à Orléans après trois semaines de grève.

Mercredi 22 novembre nous étions près de 150 devant le siège parisien pour faire entendre nos revendications : cinq ans de garantie d'emploi et une prime de 10 000 euros net par personne dans le cadre de la cession de l'activité à Johnson & Johnson.

Le lendemain, la direction ouvrait les négociations. Elle cédaient une prime de 1 500 euros brut pour tous et un engagement

à donner des informations précises sur le plan industriel des trois prochaines années. La direction, qui affirmait que par principe, elle ne paierait jamais les heures de grève, a annoncé qu'elle paierait deux semaines de grève.

La fin de la grève a été votée le vendredi, après trois semaines d'une grève qui laissera à tous de bons souvenirs ; et une expérience qui servira sûrement pour la suite.

Correspondant LO

• Tobler – Louvres (Val-d'Oise)

Licenciements malgré les profits

Tobler : une petite usine de métallurgie de précision qui fournit à l'industrie automobile des mandrins et toutes sortes de systèmes de serrage. Extérieurement, c'est une PME un peu familiale de moins de 100 salariés, mais aussi une unité d'une multinationale suédoise qui se porte très bien : Sandvik. Sur le site du groupe, on lit que les commandes ont augmenté de 14 % au dernier trimestre et les profits de 26 %.

Pourtant, cela n'empêche pas le directeur de dire que les commandes de Tobler sont

insuffisantes. Des bruits de suppressions d'emplois couraient depuis plusieurs mois et dans la semaine du 11 novembre, le directeur a fait la tournée des services pour parler d'un plan, du style « retrouvez-vous les manches ». Malgré les questions posées, rien n'était dit sur les emplois.

Il n'a pas fallu attendre huit jours pour comprendre : un CE extraordinaire a été convoqué, pour entériner quatre suppressions d'emploi dont trois licenciements secs !

Les délégués ont refusé les licenciements et, surtout, les travailleurs se sont rassemblés par deux fois pour protester. Après l'annonce du plan, c'est quasiment toute l'usine qui était là, atelier et bureaux mélangés, ce qui est rare. Mais cela n'a pas suffi à faire reculer le directeur.

Pourtant, pour ce groupe riche à milliards, ce ne serait rien de maintenir ces quatre emplois ou de reclasser les travailleurs.

Correspondant LO

• France Télécom

Un « crash programme »... pour diminuer le personnel

France Télécom vient de confirmer sa volonté de se débarrasser de 22 000 salariés d'ici 2008. C'est-à-dire du maximum de salariés qui ont encore le statut fonctionnaire, qui restent de l'ordre de 100 000 depuis l'époque où l'entreprise était un service public. France Télécom les juge « trop protégés » et aussi « trop payés ».

teur qu'il faut « fixer des listes nominatives » par service et « commencer une démarche de coaching et d'accompagnement, soit vers un domaine prioritaire, soit à l'extérieur du groupe ». Autrement dit un salarié, même pas trop mal placé dans la hiérarchie, pourra avoir le choix entre un poste où il devra répondre aux clients dans un centre d'appels (ce que les dirigeants appellent le travail « en

nouveaux services, ou encore aux appels auprès des centres d'assistance par téléphone.

Cette politique ne peut même pas prendre pour prétexte de prétendues difficultés financières de l'entreprise. Le bénéfice de 2005 s'élevait à 5,7 milliards d'euros, et en 2006 elle a mis de côté 7 milliards d'euros pour ses projets, indépendamment de ce qui est distribué aux actionnaires. Pour ces derniers,



Manifestation en 1994, contre la privatisation, dont les dommages sont considérables.

Depuis dix ans et jusqu'à cette fin d'année, deux plans dits « de congé de fin de carrière » (CFC) lui ont permis de se débarrasser des plus de 55 ans. Dans le même temps, l'entreprise a essayé de convaincre les autres de se reconverter dans d'autres secteurs de la fonction publique. Mais comme, malgré les pressions incessantes, les départs volontaires ne sont pas suffisants aux yeux de la direction, le ton est en train de changer.

C'est ce qu'a pu apprendre le personnel en lisant, sur le réseau interne de messagerie de l'entreprise, un courrier – une fuite, semble-t-il – reproduisant un discours des trois principaux dirigeants de l'entreprise s'adressant aux représentants des cadres. Le nom du programme donne une idée de l'état d'esprit de la direction : « crash programme »... Et le vocabulaire devient plus virulent : les responsables du personnel devront avoir une attitude « pro-active » (agressive, dans le jargon de l'entreprise), et être « au combat » !

Il est expliqué par un direc-

« plateau ») ou... la porte. Et, d'après le même directeur, le plus à plaindre est celui qui prend une telle décision : « Lorsqu'un manager envoie un mail pour informer un cadre qu'il se retrouve sur un plateau le lundi matin, il faut d'abord aider le manager dans sa fonction » !

Les conséquences ne se sont pas fait attendre : on a pu entendre de zélés responsables expliquer en réunion de « managers » de groupe qu'ils devaient monter des dossiers disciplinaires dans chacun de leurs groupes, ajoutant : « Ne me dites pas que vous n'avez pas un ou deux cas dans chacune de vos équipes ». Ailleurs, surtout dans les services techniques, les responsables expliquent qu'il n'y a plus de place dans l'unité, que la porte est grande ouverte et qu'il faut choisir « de la prendre à temps » !

Tout cela se fait alors que partout il manque du monde pour résorber les problèmes des usagers, que ce soit dans les services techniques pour réparer les installations en panne, ou que ce soit pour répondre aux demandes des abonnés pour de

le journal *Les Échos* explique que – parmi les entreprises du CAC40 – France Télécom, « devrait être une fois encore la société la plus généreuse en termes de dividendes »...

Correspondant LO

• Well - Le Vigan

Investissement... dans le chômage

Well, la fabrique de lingerie et de collants dont l'usine est au Vigan, dans le Gard, va supprimer 300 emplois sur 438, d'ici 2008. La fabrication des produits bas de gamme sera faite en Chine, les produits un peu plus sophistiqués en Italie. Le PDG a mis en avant la baisse des ventes : la mode du pantalon et la concurrence, asiatique entre autres, auraient creusé un trou dans le chiffre d'affaires.

Ce patron avait proposé il y a deux mois un premier plan de 149 licenciements, accepté par les syndicats. Bien sûr, il ne s'est absolument pas senti lié par ce plan, puisque le chiffre



est maintenant passé à 300. Son seul souci, c'est la rentabilité qu'il se propose de retrouver en 2009, quel qu'en soit le prix... pour les travailleurs et la région.

Le Vigan compte moins de

Après Strasbourg, Mary-sur-Marne, Corbeil... L'usine d'Hellemmes, près de Lille, est visée

Québecor, deuxième imprimeur mondial, a décidé de fermer le site d'Hellemmes, avec à la clef 260 suppressions d'emplois, dont 230 en CDI et 30 intérimaires.

Cette entreprise qui tournait 24 heures sur 24, semaine et week-end, à pleine charge jusqu'au 18 octobre, décide brusquement de fermer ses portes parce que le patron et les actionnaires veulent réorganiser leur production. Ils devraient gagner encore plus, en empochant au passage de nouvelles subventions, en transférant le travail à 100 km de là, à Charleroi en Belgique.

Pour le patron, Hellemmes ne serait pas profitable. Mais les travailleurs savent que ce site a largement engraisé les actionnaires ces dernières années. Depuis que Québecor l'a racheté, ceux-ci ont ponctionné plus de 60 millions d'euros. Alors un certain nombre de travailleurs commencent à dire que les salariés qui ont fait le travail devraient récupérer au moins la même somme que les actionnaires, soit 250 000 euros par travailleur. D'autant que le groupe Québecor se porte très bien, fait des bénéfices et que, rien que pour le troisième trimestre 2006, ceux-ci ont augmenté de 49 %.

Depuis l'annonce de la fermeture, les travailleurs essaient de protester par tous les moyens possibles. Ils essaient en particulier de s'associer au maxi-

num de travailleurs qui luttent dans la région. Par exemple, la manifestation à Auchan pour soutenir un militant menacé de sanction pour avoir dénoncé les caisses minutes, invasion de l'imprimerie Heliolys Decoster pour dénoncer l'attitude du patron qui avait frappé une inspectrice du travail enceinte, distribution de tracts chez Plasty touché par une liquidation, préparation d'un rassemblement à Lille avec les salariés de Cadence innovation (sous-traitance automobile) en liquidation judiciaire, Bosal (fabrication de pots d'échappement), les pompiers en lutte... Leur PDG a dû aussi discuter plus longtemps que prévu quand il est venu présenter son « plan social ».

Les travailleurs refusent cette fermeture : si le patron veut moderniser, ce ne sont pas les capitaux qui lui font défaut. En tout cas personne ne doit se retrouver à la rue. Si des emplois sont supprimés, que le patron paye une retraite à 50 ans. Les intérimaires doivent être traités comme les embauchés.

Si un repreneur était trouvé, il n'est pas question non plus de le croire sur parole. Comme le disait lui-même le patron de la papeterie Stora qui ferme près de Douai, il y a plein de repreneurs bidons. Alors il est normal que, pour ne pas partir chez un repreneur avec rien, l'idée des 250 000 euros fasse son chemin.

Correspondant LO

5 000 habitants, 17 % de chômeurs et Well représente 60 % de la taxe professionnelle. En licenciant 300 personnes, le groupe Natexis, filiale de la Banque Populaire, auquel appartient Well plonge une ville entière, voire une région, dans la misère.

Au même moment, ce même groupe propose une fusion au niveau bancaire avec la Caisse d'Épargne et s'offre des pleines pages de journaux pour vanter cette future « banque d'investissements et de projets » et les « 50 % du résultat distribué aux actionnaires ». Sans commentaires.

Sylvie MARÉCHAL

• PSA Peugeot Citroën – Usine de Sochaux (Doubs)

Il y en a assez des renvois d'intérimaires et de CDD !

À l'usine de Sochaux, depuis le 20 novembre, le nombre de voitures type 307 qui sortent des chaînes de fabrication est passé de 56 à 52 voitures par heure. La direction en profite pour rejeter plus d'une centaine d'ouvriers intérimaires sur 600 et répartir le travail qu'ils effectuaient sur les postes de ceux qui restent. Dans deux ateliers de fabrication, la quasi-totalité des ouvriers ont tenu à exprimer leur désaveu de cette politique du patron !

Dans l'atelier des amortisseurs, pour répondre à une demande d'une partie des ouvriers embauchés et intérimaires auprès des militants CGT, une réclamation collective pour l'embauche des intérimaires a été faite. Elle a recueilli l'adhésion de plus de 90 % des ouvriers de cet atelier, intérimaires compris ! Avec des contrats d'intérim d'un, deux ou trois mois, et les renvois incessants d'ouvriers intérimaires à qui la direction demande, avant de les mettre à la porte, de former leurs remplaçants, intérimaires eux aussi, les embauchés tenaient à dire qu'ils en ont assez de ces méthodes peu ragoûtantes du patron et qu'il y a assez de travail pour tous !

Dans la nuit du 21 au 22 novembre, des intérimaires des Amortisseurs, à qui il manquait de 100 à 200 euros environ sur la paie et qui seront en fin de contrat début décembre, ont commencé à quitter leur poste pour aller, avec des délégués

CGT, réclamer la régularisation de leur paie ainsi que leur embauche ! Des agents de maîtrise, surpris, ont couru dans tous les sens en disant qu'il n'y avait personne pour les remplacer... sous les regards amusés des ouvriers de l'atelier ! Un représentant de la direction a dû recevoir plus d'une dizaine d'intérimaires et prendre l'engagement de transmettre leur demande d'embauche et de contacter les agences d'intérim pour régler les problèmes sur la paie !

Dans un autre secteur de fabrication, le Ferrage, 90 % des ouvriers ont réclamé, comme aux Amortisseurs, l'embauche des intérimaires ! Au Montage, où 34 % des emplois d'ouvriers de fabrication (CDI, CDD, intérim) ont été supprimés ces deux dernières années, et la production baisse aujourd'hui de 19 %. Mais en renvoyant encore à l'ANPE une centaine d'ouvriers intérimaires, après en avoir rejeté plusieurs centai-

nes ces derniers mois, la direction rend les conditions de travail encore plus pesantes pour ceux qui restent et le mécontentement des ouvriers est le même qu'ailleurs !

Dans un secteur de la filiale Sense (créée par Peugeot pour le chauffage, certains services

de la maintenance, du nettoyage, etc.) le renvoi de plusieurs ouvriers en CDD a suscité une émotion telle que les ouvriers ont eux aussi tenu à dire qu'ils n'étaient pas d'accord et qu'ils sont pour leur embauche. Une fois n'est pas coutume, les autres syndi-

cats se sont joints à la réclamation formulée par la CGT de Sense !

Il y en a assez, chez Peugeot, de ces « fins de contrat » d'intérimaires, qui ne sont rien d'autre que des licenciements.

Correspondant LO



Jeudi 23 novembre, notre camarade Arlette Laguiller est intervenue devant les ouvriers de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois, en région parisienne.

Dans cette usine où, comme dans les autres usines du groupe, des centaines d'intérimaires ont été mis à la porte, elle a dénoncé ce que les patrons ne veulent

pas appeler des licenciements, au moment où les actionnaires, famille Peugeot en tête, recueillent des milliards d'euros de dividendes.

• PSA Peugeot-Citroën

Derrière des PDG médiatiques la dictature d'une grande famille bourgeoise

« Chez les Peugeot, on n'aime pas ça. Se retrouver en pleine lumière sans l'avoir décidé », explique le magazine *L'Expansion* de novembre, qui consacre un dossier à la famille Peugeot, l'actionnaire principal du groupe PSA et son véritable patron. Comme bien des familles de la très grande bourgeoisie, les Peugeot n'occupent pas le devant de la scène, ils laissent habituellement ce rôle à leurs PDG.

Certes, toute une tripotée de membres de la famille Peugeot occupe au sein du groupe des fauteuils de direction aussi confortables que bien payés. Mais la famille tire sa fortune de la possession de la majorité du capital de PSA. Elle contrôle le groupe au moyen de quatre sociétés financières qui, respectant l'adage « on ne met pas tous ses œufs dans le même panier », ont des participations dans bien d'autres secteurs qui vont de l'électroménager (SEB) au luxe (Compagnie du

Louvre), à des concessionnaires d'autoroutes (Sanef), en passant par les grands vins avec le rachat récent d'un premier cru de sauternes, le Château Guiraud.

Suite au départ en retraite de l'actuel PDG, Folz, la famille Peugeot a dû trouver un remplaçant. Selon *L'Expansion* il aurait été un moment question que ce soit un Peugeot, Robert, qui cale ses fesses dans le fauteuil laissé libre par Folz. Mais, selon un membre influent de la famille, il y aurait eu des hésita-

tions car « pour diriger le groupe, il faudrait que Robert travaille un peu plus », ce qui serait un problème, vu « l'attachement du prénommé Robert pour sa chasse en Espagne ». Voilà pour qui, et pour quoi, on augmente les cadences sur les chaînes de production de Peugeot et Citroën !

Mais finalement, les Peugeot ont choisi Streiff, l'éphémère patron d'Airbus, comme commis à la tête de PSA, avec pour mission de faire décoller encore plus haut les profits du groupe. Plus haut car, malgré les discours sur les prétendues difficultés de l'industrie automobile, le groupe PSA se porte comme un charme : en dix ans, le cours de l'action a été multiplié par deux, la production de

voitures des marques Peugeot et Citroën a quasiment doublé et le groupe est assis sur une montagne de bénéfices. Par contre, la précarité s'est généralisée dans les usines.

« L'avenir de 126 000 personnes dans l'hexagone et de plus de 208 000 personnes dans le monde dépend de quelques dizaines de cousins ou apparentés », constate *L'Expansion*. Eh oui, les décisions d'une poignée d'actionnaires qui agissent hors de tout contrôle peuvent avoir des conséquences sur des centaines de milliers de travailleurs. Comment peut-on appeler ce pouvoir autrement que dictature du capital ?

Étienne HOURDIN

Tous les revenus ne sont pas bloqués

Le président du conseil de surveillance de PSA, Thierry Peugeot, a gagné en 2005 la somme de 457 000 euros. Les trois membres du directoire ne sont pas mal lotis non plus : le président Folz a gagné 1 769 070 euros, Saint-Geours – qui s'occupe de Peugeot – 795 740 euros, tout comme Satinet qui, lui, s'occupe de Citroën. Voilà combien les actionnaires payent ceux qui sont chargés de faire croire aux ouvriers que ça va mal. On est au moins rassuré sur une chose : ça ne va pas mal pour leurs comptes en banque.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière PSA Metz et Trémery

• Arc International
Arques (Pas-de-Calais)

Mille travailleurs débrayent

Les temps changent !

Jeudi 23 novembre, il s'est passé quelque chose d'inédit dans les usines de la famille Durand, qui dirige Arc International, autrement dit les cristalleries d'Arques. À l'appel des organisations syndicales CGT, CFDT, FO et CFTC, environ mille salariés se sont rassemblés devant les bureaux de la direction pour exiger un 13^e mois.

Depuis 2000, les salaires sont bloqués avec zéro augmentation, les primes d'intéressement et de participation aux bénéfices fondent comme neige au soleil. La direction a prétexté la mise en place de la RTT pour bloquer les salaires. Et puis, à partir de 2005, elle a organisé une vaste restructuration avec près de 2 700 suppressions d'emplois. Dans les années 1990, il y avait plus de 11 000 salariés, l'effectif est passé aujourd'hui en dessous des 8 400. La direction s'appuie sur la crainte de perdre son emploi pour faire accepter une diminution importante des revenus.

Mais fin octobre elle a poussé trop loin le bouchon. D'abord, elle a accordé une augmentation de 2 %, jugée très insuffisante par les salariés, puis elle a déclaré que la prime d'intéressement était en chute libre, passant de 7,17 % en juin à 3,17 % fin septembre. Dans ces conditions, les acomptes déjà versés seraient supérieurs au montant réel de la prime et la direction serait amenée à se faire rembourser le trop-perçu. Cette annonce a suscité un mécontentement très vif ; des rumeurs de débrayages et de grève circulaient sur les fours et en bout de ligne de production. Les syndicats ont donc reposé la revendication du 13^e mois garanti, en remplacement de cette prime d'intéressement très aléatoire.

La direction s'est vite rendue compte du climat de contestation régnant dans l'usine. Elle a annoncé qu'une prime exceptionnelle de 250 euros serait versée le 11 décembre et qu'elle renonçait à tout remboursement du trop-perçu. Dans le même temps, elle engageait des négociations avec les syndicats et proposait un semblant de 13^e mois à 1 283 euros brut unique

pour tous, sauf les cadres qui n'étaient pas concernés.

Les syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC semblaient prêts à signer un accord mais, dans les ateliers, le personnel de production posté refusait ce 13^e mois au rabais à 1 000 euros net et parlait de revendiquer 1 500 euros net. Les syndicats, sous la pression des salariés, n'ont donc pas signé et ont demandé à la direction 1 500 euros brut. Enfin ils ont appelé à un rassemblement au moment des nouvelles négociations. De son côté le syndicat autonome, aux ordres de Durand, disait partout qu'il ne fallait pas faire grève car cela mettrait l'emploi en péril !

C'est ainsi que près de mille personnes venant de tous les secteurs de l'usine se sont rassemblées devant les bureaux de la direction : à sa grande surprise, les salariés d'Arc International avaient osé défier la famille Durand ! Mais il fallut encore trois heures de tractations pour que la direction finisse par céder 1 500 euros brut.

Les salariés présents ont accepté la proposition et sont retournés dans les ateliers. C'est la première fois que les travailleurs d'Arc International font reculer la direction. Ils ont le sentiment de lui avoir donné une gifle et elle se plaint, dans la presse, d'avoir négocié sous la contrainte... Personne ne va pleurer : il est à souhaiter, au contraire, que les travailleurs d'Arc International prennent l'habitude d'utiliser la « contrainte » contre le patron pour faire avancer leurs revendications !

Correspondant LO

• Thomson – Rennes (Ille-et-Vilaine)

Débrayage contre la remise en cause des 35 heures

Jeudi 16 novembre se tenait un comité central d'entreprise de Thomson, au sujet de la fusion de Thomson Grass Valley, spécialisée dans le matériel professionnel et de studio pour la télévision, avec une filiale de Thalès récemment rachetée. À cette occasion, les syndicats avaient appelé le personnel à débrayer une heure.

Il s'agissait de dire que nous refusons toute dégradation, notamment sur le temps de travail, la direction ayant annoncé la remise à plat de tous les accords d'entreprise, et notamment celui portant sur ce point, c'est-à-dire les 35 heures.

Tout le monde sait que la

direction a l'intention de revoir à la baisse les conditions des 35 heures. C'est ce qu'elle a fait l'an dernier à Thomson R&D, l'autre division du groupe de son centre de Rennes. Et l'accord 35 heures en vigueur actuellement dans l'ex-filiale de Thalès est encore moins favorable.

Nous nous sommes donc retrouvés à plus de deux cents sur l'ensemble des trois centres Thomson Grass Valley : Rennes, Cergy et Brest. À Rennes, où la petite bagarre menée l'an dernier à Thomson R&D est dans les mémoires, nous étions plus de 120. La direction a dû tenir compte du succès de ce débrayage puisqu'elle a immédiatement annoncé qu'elle

reportait au printemps prochain la remise à plat des 35 heures.

Cette première mobilisation a lieu alors que la direction cherche à maintenir dans toutes les branches du groupe un climat d'incertitude et d'instabilité, en menant depuis plusieurs années une politique de rachat, de restructuration et de revente de sociétés, digne d'un jeu de Monopoly. Ainsi Thomson vient d'annoncer 300 suppressions d'emplois dans son usine de Genlis en Bourgogne.

La réussite de ce débrayage est un encouragement à ne pas nous laisser faire, et à faire face aux attaques de la direction.

Correspondant LO

• SNCF - Châtillon (Hauts-de-Seine)

Un premier coup de semonce

Mardi 28 novembre, les cheminots de l'atelier TGV de Châtillon se sont mis en grève. Ils étaient 200 à se rendre à la séance du comité d'entreprise régional, pour faire entendre leur mécontentement.

Au mois d'octobre, la direction a fait un projet de réorganisation qui concerne deux unités, la Caisse et la Mécanique en 3x8, soit environ 130 cheminots. Il s'agit de fusionner ces équipes, de réduire le personnel de 14 agents, de modifier les horaires en faisant travailler la moitié du temps en nuit ; pour l'autre moitié, les travailleurs pourraient être appelés à travailler soit en journée, soit en soirée, ou même de nouveau en nuit, en fonction des besoins de la direction.

Après la grève du 8 novembre où il y a eu 66 % de grévistes, la direction a tenté de convaincre du bien-fondé de sa réorganisation en réunissant les équipes. Le directeur s'est présenté comme le « dernier rempart contre la privatisation », affirmant que « les autres sont 25 % moins chers que nous », « qu'il faut que personne d'autre n'entre dans le TGV », faisant allusion aux entreprises privées, et qu'il faut donc que le person-

nel soit « plus performant », « plus réactif », « plus mobile »... Tous les cheminots, et pas seulement ceux des deux équipes concernées, ont compris que la direction voulait s'en prendre à leurs conditions de travail et rendre leur vie un peu plus insupportable.

Aussi mardi 28, lors de la manifestation au comité d'entreprise régional, les cheminots de Châtillon ont redit qu'ils exigeaient le retrait du projet de réorganisation de

l'atelier et ont laissé éclater leur colère : « 1 000 euros, comment peut-on vivre avec ça ! » ; « On nous fait croire des tas de choses à l'embauche, et après, on galère ! » ; « On en a marre de cette vie ! » ; « Rien de changé, on est payé une misère et vous vous en moquez ! »

La direction campe sur ses positions, pour le moment, mais les travailleurs n'en resteront pas là.

Correspondant LO



Les machines sont modernes mais la paie des réparateurs se fait encore au lance-pierres.

• Siemens VDO – Toulouse et Bousens (Haute-Garonne)

Trois jours de grève pour les salaires

La lutte paie

Après trois jours de grève, de mardi 21 novembre à vendredi 24, les salariés des usines Siemens de Toulouse et de Bousens (2 000 salariés environ, aux trois quarts des techniciens et ingénieurs) ont obtenu 40 euros d'augmentation pour tous, ainsi qu'un jour de congé supplémentaire pour le personnel de fabrication, afin de compenser un des trois jours de grève.

Cela faisait déjà quelques semaines que le mécontentement couvait. L'annonce que le résultat de cette année serait aux environs de 60 millions d'euros – 50 % de plus que l'objectif prévu – alors que l'augmentation moyenne des salaires serait, elle, de 2 %, a mis les travailleurs en colère et les a convaincus de réclamer leur dû. Vendredi 17 novembre, une première assemblée du personnel appelée par le syndicat CGT décidait de voter la revendication de 150 euros pour tous. L'assemblée du mardi 21 votait la grève. Le lendemain à 9 heures, près de 600 travailleurs se retrouvaient à une nouvelle assemblée générale, et plus de 700 étaient en grève. Ils rajoutaient à leur revendication de 150 euros d'augmentation le paiement des heures de grève.

La direction a entamé immédiatement les discussions avec les délégués syndicaux et une délégation élue de grévistes : mais c'était simplement pour expliquer que « le contexte était difficile », « qu'il ne fallait pas mettre l'avenir en danger » et qu'elle s'engageait à étudier la question avec les délégués syndicaux. Elle annonçait une proposition pour le lendemain... et demandait aux grévistes de reprendre le travail. Mais, face à cela, ils reconduisaient à nouveau leur grève. Ceux de la nuit firent de même. L'assemblée générale organisa différentes activités : certains se chargèrent de contacter la presse, d'autres prirent en charge les manifestations des grévistes dans les bâtiments de l'usine, d'autres encore firent circuler un cahier de revendications.

Jeudi 23, c'est cette fois-ci à 700 le matin et 800 l'après-midi que les grévistes se réunirent et qu'une nouvelle réunion de discussion s'ouvrit : le nombre des grévistes approchait maintenant le millier.

La direction finit par annoncer qu'elle proposait... soit une augmentation de 22 euros brut pour tous, soit une prime de 1 100 euros brut en une seule fois. Elle tenta de venir en parler devant l'assemblée. Après la prise de parole d'un directeur, qui déclencha sifflets et interpellations, un délégué CGT prit le micro et déclara : « Cette année, j'ai touché une prime de 300 euros : c'est la première fois depuis longtemps que la direction reconnaît mon travail. Cette prime, je l'ai partagée avec mes camarades d'atelier. Mais tous ces directeurs ici présents, leurs primes incitatives dont on ne connaît même pas le montant, pourquoi ils ne les partagent pas avec nous ? »

L'intervention déclencha un tonnerre d'applaudissements, les directeurs partirent sans

demandeur leur reste, leurs « propositions » furent unanimement rejetées, et la grève continua. Par ailleurs, ceux de l'usine de Bousens, située à 70 km de Toulouse, décidaient de rejoindre à leur tour le mouvement.

Le lendemain 24 novembre, il y avait toujours 700 salariés à l'assemblée du matin. Lors de la réunion, la direction recula encore un peu et proposa 40 euros pour tous. L'information fit le tour chez les grévistes. L'assemblée générale de l'après-midi promettait d'être animée, mais là, surprise : en plus des 800 grévistes présents, plusieurs chefs de service débarquèrent avec environ 200 non-grévistes ! Après la prise de parole de la direction, un délégué CGT exigea que la direction et les non-grévistes partent, afin que les grévistes décident entre eux. Un chef de service a pris alors la parole, très agressif : « Est-ce une assemblée de salariés ou de grévistes ? Nous aussi nous sommes des salariés, et nous avons des choses à dire ! Il n'y a pas que

vous qui travaillez, moi je me suis fait tout seul, etc. » Son discours provoqua un tollé chez les grévistes, qui se mirent à siffler et à hurler ; tant et si bien que les non-grévistes durent rebrousser chemin sous les huées.

Du coup, ceux qui s'apprêtaient à voter la reprise ne voulurent pas le faire de suite. L'assemblée décida de marquer le coup, de ne pas accepter ce que la direction proposait, et de réclamer 50 euros et le paiement des jours de grève. La discussion avec la direction reprit jusqu'à 17 h 30 : à la sortie, la direction avait lâché un jour de congé supplémentaire pour le personnel de fabrication, plus des facilités pour récupérer les jours de grève sur six mois.

C'est alors seulement que la majorité des grévistes réunis décidèrent d'arrêter le mouvement, contents d'avoir marqué le coup face au coup fourré de la direction, et d'avoir fait lâcher une augmentation au patron.

Correspondant LO

• Freescale – ex-Motorola Toulouse

Après le rachat par des fonds d'investissement

Les actionnaires encaissent

En 2004, le trust mondial Motorola se séparait de sa branche semi-conducteurs. L'établissement toulousain changeait alors d'enseigne pour s'appeler Freescale, et continuait la production des puces, avec environ 700 salariés à la production sur un total de 1 800 personnes. Après un peu plus de deux ans d'existence autonome, la société Freescale est maintenant rachetée par un groupement d'investisseurs, avec l'aval de ses actionnaires qui réalisent ainsi une formidable plus-value. En effet l'action, qui valait 13 \$ au moment de la séparation, va leur être achetée 40 \$, soit un gain de plus de 200 %.

Les acquéreurs sont un consortium de financiers qui comprend entre autres le fameux Carlyle Group, tristement célèbre pour ses activités en Irak. Ces fonds se sont fait une spécialité des rachats avec effet de levier ou LBO (Leverage Buy-Out), qui consistent à racheter des sociétés en n'apportant que 30 à 50 % des fonds, le reste étant prêté par des banques. Cette technique financière qui minimise l'apport en capital augmente considérablement le rendement des fonds investis, au

prix d'un très fort endettement des sociétés rachetées. Ainsi Freescale est racheté pour une valeur de 17,6 milliards de dollars, mais le consortium n'apporte que 7,15 milliards, soit 40 % du montant total.

La direction a insisté sur le fait que la nouvelle société ne serait plus cotée en Bourse et ne serait plus soumise à l'obligation de publier ses résultats. Elle devient la filiale d'une holding que les acquéreurs ont fondée à cette occasion et qu'ils ont domiciliée dans l'État américain du Delaware. Il s'agit d'un paradis fiscal qui a déjà attiré plus de la moitié des 500 plus grosses fortunes américaines et 43 % des sociétés cotées à la Bourse de New York. Les sociétés n'y paient pas d'impôt sur les bénéfices, et n'ont même pas d'obligation de tenir une comptabilité.

Ces rachats sous forme de LBO se multiplient dans tous les secteurs, et notamment dans la micro-électronique.

Les comptes et la gestion de l'entreprise vont devenir plus opaques que jamais. Les profits réalisés aussi. Cette opération représente un véritable gros lot pour les actionnaires. Ainsi Michel Mayer, le principal diri-

geant du groupe Freescale, possède plus d'un million d'actions ; ce rachat, selon la presse spécialisée, se solde pour lui par une plus-value de 37 millions de dollars !

Pour les travailleurs ce n'est pas la même histoire. À Toulouse, depuis la séparation, une réorganisation de la production en cinq équipes a fait apparaître artificiellement des « sureffectifs » et a obligé des salariés à accepter des transferts. Les équipes de week-end ont été réorganisées, avec des horaires démentiels de deux fois 12 heures en jour ou trois fois 11 heures 30 en nuit. Et la direction en a aussi profité pour récupérer trois ponts.

On voit à quoi ont servi tous ces efforts. Le discours officiel était « qu'il fallait augmenter la productivité et accepter un quasi-blocage des salaires pour réussir la séparation avec Motorola et assurer la pérennité de la nouvelle entreprise ». Il s'agissait en fait de plus exploiter les travailleurs pour mieux engraisser les actionnaires.

Correspondant LO



Camouflet pour la direction de Freescale-Motorola

70 salariés des équipes de week-end ont assigné la direction de Freescale devant le tribunal des prud'hommes pour que les jours fériés leur soient majorés à 200 %, comme c'est le cas pour les travailleurs des autres équipes. Après quatre années de procédure, un jugement en appel vient de leur donner partiellement raison. Il ordonne que les jours fériés travaillés en

semaine, donc en dehors de leurs jours normalement travaillés, doivent effectivement être majorés à 200 %.

Désormais cette décision des tribunaux va s'appliquer à tous les salariés de week-end, mais seuls ceux qui ont osé s'opposer à leur patron devant le tribunal toucheront quelques milliers d'euros à titre d'effet rétroactif sur une dizaine d'années.

• Irak

Devant le chaos croissant

L'impérialisme à la recherche d'une porte de sortie

Jeudi 23 novembre, des attentats à la voiture piégée faisaient plus de 200 morts et 150 blessés parmi la population du quartier chiite de Sadr City, à Bagdad, la capitale irakienne. Le lendemain, en riposte à ces attentats, des tirs de mortiers s'abattaient sur une enclave sunnite de la ville. Chaque jour, des dizaines de morts s'ajoutent à la liste.

L'Irak est déchiré depuis des mois par les affrontements qui opposent différentes factions, chiites et sunnites. À Bagdad, chaque arrondissement, chaque quartier, est maintenant sous la coupe d'un chef religieux et de sa milice, tel l'imam intégriste Moqtada El Sadr qui règne sur un des quartiers les plus pauvres de la capitale irakienne. Chaque milice patrouille « son » quartier, dresse des barrages, interpelle les passants, vérifie les identités, et tue parfois froidement ceux dont la carte d'identité porte un nom montrant

qu'ils n'appartiennent pas à la « bonne » confession. Les fausses cartes d'identité portant des noms typiquement chiites ou sunnites, et permettant de passer les nombreux « check-points » qui quadrillent désormais le pays s'arrachent au marché noir.

En chassant Saddam Hussein, l'impérialisme américain a laissé un vide politique que les institutions mises en place par Washington et Londres n'ont pas comblé. Trois ans après la chute du dictateur qui fut longtemps un des principaux soutiens de l'impérialisme dans la région, il n'a toujours pas réussi à rétablir une stabilité malgré la présence d'importantes forces armées. Son intervention a libéré des forces qu'il s'avère incapable de contrôler.

Alors que Bush continue à nier l'état de guerre civile qui déchire l'Irak, dans les coulisses, les états-majors militaires ou diplomatiques étudient des solutions pour sortir du bour-



Une démonstration - armée - des chiites à Bagdad, en mars 2006.

bier sans abandonner totalement au chaos cette région stratégique et riche en ressources pétrolières.

On parle même maintenant du rôle de garant de la stabilité que pourraient jouer l'Iran et la Syrie. Justement, on a assisté à une « réconciliation » entre la Syrie, pays à majorité sunnite et auquel on attribue le soutien à certaines milices sunnites, et l'Irak. Walid Mouallem, le chef de la diplomatie syrienne, en visite à Bagdad le 21 novembre dernier, a déclaré à cette occasion que son pays serait prêt à fournir « toute l'aide possible » à l'Irak « pour le maintien de son unité ».

Dans le cadre de sa recherche d'un règlement régional, l'Iran chiite pourrait aussi être mis à contribution. Le

président iranien Mahmoud Ahmadinejad est intervenu lors de la venue du président irakien Jalal Talabani, à Téhéran, le 27 novembre, en déclarant que : « Toute l'aide dont la nation et le gouvernement iranien sont capables sera fournie ».

En fait, malgré les invectives des dirigeants américains contre l'Iran, une collaboration existe déjà. Pierre-Jean Luizard, auteur d'un ouvrage intitulé *La Question irakienne*, y constatait déjà que : « Jusqu'à aujourd'hui et contrairement aux discours officiels, les États-Unis n'ont eu qu'à se féliciter de la politique iranienne en Irak. C'est grâce à la bénédiction de Téhéran que Washington a pu établir un partenariat inavoué avec la majorité chiite d'Irak sans lequel ce pays se

serait depuis longtemps déjà transformé en enfer pour les troupes de la coalition. »

De la collaboration sous la table, passera-t-on à la collaboration ouverte, voire aux embrassades ? On n'en est pas là mais le régime iranien pourrait être bien utile à l'impérialisme s'il acceptait, avec la Syrie, de se faire le protecteur d'une nouvelle dictature en Irak. Ce ne serait pas la première fois que des « forces du mal » deviendraient subitement celles du « bien ».

En tout cas, quels que soit les choix que fera l'impérialisme, la population irakienne, elle, va continuer encore longtemps à souffrir du chaos que sa politique a engendré.

Aline RETESSE

• République démocratique du Congo (ex-Zaire)

L'élection de Joseph Kabila

La démocratie des bandes armées

La Cour suprême de justice de la République démocratique du Congo (ex-Zaire) a confirmé la désignation de Joseph Kabila à la présidence du pays à l'issue du deuxième tour des élections qui se sont déroulées le 29 octobre.

Les dirigeants occidentaux ont présenté comme « historiques » ces élections, qui incluaient également des élections législatives ; pour eux, il s'agirait des premières élections vraiment démocratiques depuis l'indépendance du pays en 1960.

Mais comment peuvent-ils parler de démocratie dans un pays soumis à la loi des bandes armées, où tous les rouages de l'administration sont corrompus, où la plupart des moyens de communication ont été

détruits et où la guerre civile, qui a déjà fait directement ou indirectement quatre millions de morts, a entraîné le déplacement de millions de gens ?

Des observateurs internationaux ainsi que des représentants d'ONG présents sur le terrain ont d'ailleurs dénoncé de nombreuses tentatives d'intimidation, des attaques menées contre des locaux ou des réunions politiques, voire des assassinats commis notamment dans les districts les plus éloignés du pays.

En réalité, les résultats de ces élections sont à l'image de cette situation. Le président sortant, Joseph Kabila, qui a succédé à son père Laurent-Désiré assassiné en 2001, a été donné vainqueur sur son principal rival Jean-Pierre Bemba. Il est vrai que le premier n'avait pas ménagé sa peine, bradant

les ressources minières du pays aux trusts occidentaux afin de financer sa campagne électorale et de s'attirer le soutien de certains clans rivaux comme celui de l'ex-dictateur Mobutu. Quant à Bemba, qui a immédiatement contesté les résultats du scrutin et menacé de reprendre les armes, il ne vaut guère mieux. Celui-ci a su profiter de la guerre pour se tailler un immense empire dans le nord du pays, qui lui permet d'entretenir aujourd'hui une milice privée, forte de plusieurs milliers d'hommes rien que dans la capitale Kinshasa.

Le « plan de paix », enclenché depuis fin 2002 et supervisé par l'ONU et l'Union africaine, n'a pas changé grand-chose à la situation du pays. La guerre civile, qui l'a ensanglanté depuis 1997 et dans laquelle jusqu'à six pays africains ont

été impliqués, a laissé un pays totalement désorganisé et exsangue. Ce conflit et ses conséquences humanitaires – déplacements de centaines de milliers de personnes, destruction des infrastructures sanitaires, épidémies et famine – ont fait 4 millions de morts, ce qui en fait le conflit le plus meurtrier depuis la Deuxième Guerre mondiale, mais ce macabre bilan n'est pas terminé. Car, en dépit du déploiement de 17 500 soldats de l'ONU, le pays n'est pas débarrassé des bandes armées. À l'Est notamment, dans les provinces d'Ituri et du Nord Kivu, les bandes de rebelles et les miliciens continuent à tuer, violer et piller la population.

Quant à la capitale Kinshasa et aux grandes villes, elles n'échappent pas à l'insécurité. Aux milices des différents clans

s'ajoute la menace que constituent les dizaines de milliers d'orphelins et d'enfants abandonnés, les « shégués », qui vivent en rançonnant les taxis et en terrorisant les gens. Ils constituent également un vivier dans lequel les dirigeants politiques puisent à peu de frais des hommes de main et des recrues pour leurs milices privées.

Autant dire que contrairement aux affirmations des dirigeants onusiens et occidentaux, ces élections donneront tout au plus une certaine légitimité internationale au régime de Joseph Kabila, mais elles n'apaiseront pas pour autant les tensions, et encore moins la misère qui règne dans ce pays soumis à tous les pillages.

Roger MEYNIER